

OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE 2026-2027

Le Code pénal au cœur de la nouvelle législature

P3



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS EN ZONES BOISÉES

Une commission multisectorielle pour l'élaboration d'une loi

P2

GAZA

**20 martyrs dans l'effondrement d'un immeuble
endommagé par l'agression sioniste**

P11

FOOT / LIGUE 1 (3E JOURNÉE)

**Les leaders en appel,
le MCA entre en lice**

P9

INDUSTRIE

La volonté d'accompagner le projet "Baladna"

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a souligné la volonté du secteur d'accompagner le projet "Baladna" de production de lait infantile, en assurant la coordination entre les différentes parties prenantes, a indiqué un communiqué du ministère. M. Kourtel s'exprimait lors de l'audience qu'il a accordée, mardi, en compagnie de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, à une délégation conduite par le PDG du groupe qatari Power International Holding, Ramez Al-Khayyat, composée de responsables de la société UCC Holding, filiale du groupe, du président du conseil d'administration de la société "Baladna Algérie", et de l'ambassadeur du Qatar auprès de l'Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, en présence du PDG du groupe Madar et de cadres du ministère, selon la même source.

Cette rencontre a été consacrée à l'examen de l'état d'avancement des procédures liées à la concrétisation du projet de la société "Baladna Algérie" pour la production de lait infantile, qui devrait contribuer à satisfaire les besoins du marché national, à renforcer la production nationale et à réduire la facture des importations. Dans ce cadre, le ministre a réaffirmé "la volonté du secteur d'accompagner le projet et d'assurer la coordination entre les différentes parties concernées afin de permettre sa concrétisation dans les meilleures conditions, et d'établir un partenariat équilibré et fructueux fondé sur le principe gagnant-gagnant", a ajouté le communiqué. Il a également été question de l'importance de l'accompagnement du projet par le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels à travers des programmes de formation spécialisés adaptés à ses besoins, contribuant ainsi à fournir une main-d'œuvre algérienne compétente, à répondre aux exigences du projet en matière de compétences et de ressources humaines et à renforcer l'intégration locale.

Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de poursuivre la coordination et les consultations sur le projet et d'œuvrer au parachèvement des procédures nécessaires à sa concrétisation dans les meilleurs délais, ajoute le communiqué du ministère.

R.N

PRODUCTION DE LAIT INFANTILE

"Giplait" va créer une joint-venture avec la société biélorusse "Bellakt"

Le groupe laitier "Giplait" a signé un protocole d'accord avec la société biélorusse "Bellakt", permettant l'échange d'informations entre les deux parties, en prélude à la création d'une joint-venture pour la production de lait infantile en Algérie, a indiqué un communiqué du groupe public. Le protocole d'accord a été signé, mardi à Alger, par la PDG du groupe "Giplait", Samah Lahlouh, et le Directeur général de la société "Bellakt", Lupik Vitaly. La cérémonie de signature, qui intervient dans le cadre de la poursuite des discussions entre les deux parties en vue de concrétiser le projet de production de lait infantile et d'élaborer le plan d'action de la future joint-venture, s'est déroulée en présence de cadres du groupe public et de la société "Bellakt", ainsi que d'une représentante du ministère biélorusse de l'Agriculture.

Cette rencontre a permis à la délégation biélorusse de constater la qualité et la diversité des produits du groupe "Giplait", conclut la même source.

R.N

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS EN ZONES BOISÉES

Une commission multisectorielle pour l'élaboration d'une loi installée

La commission est chargée d'étudier et de réviser le cadre législatif et réglementaire, ainsi que les règles et normes techniques relatives à la construction et au logement dans les zones forestières et les régions limitrophes, et d'élaborer un projet de loi régissant ce secteur. Elle remettra son rapport final dans un délai maximal de vingt jours.



Le ministre de l'Habitat, de la Ville et de l'Aménagement urbain, Mohamed Tarek Belarbi, a installé, hier à Alger, une commission multisectorielle chargée d'élaborer une loi sur la construction et le logement en zone forestière. Cette loi vise à protéger les habitants et à réduire les risques d'incendies de forêt, selon un communiqué du ministère. La même source a précisé que la création de cette commission fait suite aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion de travail du 30 août, consacrée aux mesures à prendre pour faire face aux conséquences des incendies de forêt qui ont touché certaines wilayas de l'est et du

INCENDIES

L'opération d'Indemnisation touche à sa fin

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saïd, a déclaré, hier à Alger que l'opération d'indemnisation des personnes touchées par les récents incendies dans plusieurs wilayas, ainsi que la réhabilitation des zones sinistrées, sont entrées dans leur phase finale. Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session parlementaire 2026-2027, M. Sayoud a expliqué que, suite à la décision du président Tebboune concernant l'indemnisation de tous les citoyens touchés par les incendies, « le processus d'indemnisation

est achevé dans les wilayas n'ayant pas enregistré de pertes importantes, tandis que dans la wilaya de Jijel, il est en voie d'achèvement ».

Compte tenu du calendrier des procédures d'indemnisation et de la gestion des dégâts causés par l'incendie, à l'approche de la rentrée scolaire, le Ministre a affirmé que tous les établissements scolaires touchés ont été réparés et remis en état, soulignant que la rentrée se déroulera « dans les meilleures conditions possibles ».

Concernant la gestion des logements endom-

magés, le Ministre a expliqué que « la remise en état des logements classés en catégories verte et orange est presque achevée, tandis que celle des logements classés en catégorie rouge doit être terminée au plus vite, les institutions publiques proposant un relogement à leurs propriétaires ». Il a précisé que le processus d'indemnisation inclut également le bétail et le mobilier endommagé, et que l'indemnisation des arbres fruitiers interviendra ultérieurement, confirmant que la plantation débutera le 15 octobre.

Synthèse : A.C

R.N

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

Les procédures de réintégration des élèves à compter du 22 septembre

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, dans un communiqué publié mardi, que l'opération de réintégration des élèves des cycles moyen et secondaire général et technologique, au titre de l'année scolaire 2026-2027, débutera à compter du 22 septembre courant.

A cet effet, il a informé les parents souhaitant introduire des demandes de réintégration de leurs enfants dans les cycles de l'enseignement moyen et de l'enseignement secondaire général et technologique, que cette opération "débutera à compter du mardi 22 septembre 2026 et se poursuivra jusqu'au samedi 3 octobre 2026 à minuit". L'opération se déroule "exclusivement via le système d'information du secteur de l'Education nationale", les parents souhaitant réintégrer leurs enfants étant tenus de remplir le formulaire de demande de réintégration via l'espace qui leur est réservé dans le système d'information du secteur. "Le parent ou le tuteur légal doit introduire une demande via son compte sur l'espace parents, auquel il peut accéder à travers le portail national des

services numériques, en utilisant la technique d'authentification unique "SSO", via le lien : <https://dzds.dz>". Une demande de réintégration peut être introduite directement via l'espace parents, à travers le lien <https://awlyaa.education.dz>, en remplissant le formulaire électronique réservé aux demandes de réintégration. Les non inscrits sur le système d'information du secteur de l'Education nationale, "doivent premièrement créer un compte personnel sur l'espace Parents (Awlyaa), puis remplir le formulaire électronique dédié à la demande de réintégration, dans les délais fixés ci-dessus", selon le communiqué.

Dans ce cadre, le ministère a précisé que "les demandes de réintégration seront examinées conformément à la réglementation en vigueur, et les résultats de l'examen des demandes seront communiqués le mercredi 7 octobre 2026 via l'espace Parents et les établissements scolaires", soulignant que "les élèves dont les demandes de réintégration ont été acceptées sont tenus de rejoindre leurs établissements

scolaires à partir du jeudi 8 octobre 2026". "Tout élève qui ne rejoint pas son établissement scolaire, sans motif valable, au plus tard le lundi 12 octobre 2026, est considéré comme ayant renoncé à son droit à la réintégration et le bénéfice découlant de la décision d'acceptation sera annulé", a ajouté le communiqué. Le ministère a également rappelé que "les élèves nés en 2010 et les élèves aux besoins spécifiques nés en 2008 seront systématiquement réintégrés, conformément aux dispositions de la législation et de la réglementation en vigueur". "Tout élève dont la demande de réintégration a été acceptée et qui ne rejoint pas son établissement éducatif dans les délais fixés perd son droit au bénéfice de la réintégration", a précisé la même source, soulignant que "toute opération de réintégration effectuée en dehors du système d'information du secteur de l'Education nationale, ou sans le respect des procédures et des délais fixés, est considérée comme nulle et sans aucun effet administratif ou pédagogique".

R.N

OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE 2026-2027

Le Code pénal au cœur de la nouvelle législature

Les deux chambres du Parlement ont procédé hier mercredi 16 septembre à l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2026-2027, à l'occasion de deux cérémonies organisées séparément au Conseil de la nation et à l'Assemblée populaire nationale (APN).

À l'Assemblée populaire nationale, la séance plénière d'ouverture a été présidée par Azou Nasri, président de la chambre haute, en présence de la présidente de l'APN, Khalida Boufedeche, du Premier ministre Sifi Ghrieb, de la présidente de la Cour constitutionnelle Leïla Aslaoui ainsi que de membres du Gouvernement.

L'ouverture de cette session intervient conformément aux dispositions de la Constitution et de la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement des deux chambres du Parlement ainsi que leurs relations avec le Gouvernement.

À l'APN, Khalida Boufedeche a appelé les députés à faire de cette nouvelle législature un espace de dialogue responsable et de pratique démocratique sereine. Elle a estimé que les divergences politiques étaient inhérentes à la vie démocratique, tout en appelant à préserver l'intérêt national comme dénominateur commun.

La présidente de l'APN a également insisté sur la responsabilité des élus, les appelant à rester à l'écoute des préoccupations des citoyens et à exercer leurs missions législatives et de contrôle avec sérieux et compétence.

Son intervention a également été marquée par un hommage à l'Armée nationale populaire (ANP) et aux différents corps de sécurité, ainsi que par des condoléances aux familles des victimes des incendies ayant récemment touché plusieurs wilayas. Elle a salué, dans ce contexte, la mobilisation de l'Etat et la solidarité de la population.

Sur le plan législatif, l'agenda officiel des travaux de l'APN n'a pas encore été rendu public. Toutefois, le projet d'amendement du Code pénal devrait figurer parmi les textes impor-



tants examinés au cours de cette session.

Le Gouvernement avait examiné, le 9 septembre, un avant-projet de loi modifiant et complétant le Code pénal. Ce texte prévoit notamment l'application et l'exécution effective de la peine de mort dans deux catégories de crimes.

La première concerne les auteurs et commanditaires d'incendies volontaires ayant entraîné la mort. La seconde vise les auteurs d'enlèvements de mineurs accompagnés de sévices ou de mauvais traitements.

Cette orientation fait suite aux instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres du 6 septembre, visant à limiter l'application de la peine capitale à ces deux cas. La nouvelle session parlementaire devrait ainsi être marquée par l'examen de plusieurs textes législatifs, dans un contexte où l'APN est également appelée à poursuivre son activité de contrôle et à renforcer son rôle dans la diplomatie parlementaire.

Synthèse : Abir.N

Elections locales

La révision exceptionnelle des listes s'achève aujourd'hui

La révision exceptionnelle des listes électorales, lancée le 6 septembre en prévision des élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), prévues le 28 novembre prochain, prendra fin aujourd'hui, conformément au décret présidentiel portant convocation du corps électoral.

Parallèlement à cette opération, les personnes souhaitant se porter candidates aux élections locales ont commencé à retirer les dossiers de déclaration de candidature ainsi que les formulaires nécessaires à la souscription des signatures individuelles. L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a précisé que les dossiers doivent être déposés auprès du coordinateur de wilaya compétent, conformément aux conditions prévues par la législation électorale.

L'ANIE est chargée d'examiner les dossiers de

candidature. En cas de rejet, les listes ou candidats concernés peuvent introduire des recours auprès des juridictions compétentes dans les délais prévus par la loi. La campagne électorale débutera trois semaines avant le scrutin et prendra fin trois jours avant la date du vote.

Les membres des APC et des APW sont élus pour un mandat de cinq ans, selon un scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle, avec vote préférentiel et sans panachage. Ces élections interviennent également dans le contexte du nouveau découpage territorial du pays. La détermination des circonscriptions électorales et du nombre de sièges revêt ainsi une importance particulière, le nombre de membres des assemblées locales étant fixé en fonction de la population issue du dernier Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH).

Les listes de candidats doivent respecter plu-

sieurs conditions légales, notamment en matière de représentation féminine, de jeunesse et de niveau d'instruction universitaire. Elles doivent notamment compter un tiers de candidates, sauf dans les communes de moins de 20.000 habitants, réserver au moins la moitié des candidatures aux moins de 40 ans et intégrer au minimum un tiers de candidats universitaires. Dans les wilayas nouvellement créées, certaines listes présentées par des partis peuvent, sous conditions, être dispensées de la collecte des signatures.

Depuis la convocation du corps électoral, l'ANIE a renforcé ses structures locales et installé ses coordinateurs communaux et de wilaya. Elle a également mis en place des mécanismes de concertation avec les partis politiques et les différents acteurs concernés afin d'assurer le suivi des différentes étapes du processus électoral.

R.N

RECU DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE

600 entreprises françaises en état de faillite

La dégradation des relations entre la France et l'Algérie s'est accompagnée d'un recul des échanges économiques et de difficultés pour certaines entreprises françaises présentes ou actives sur le marché algérien. Une note publiée en septembre 2026 par l'Institut Montaigne analyse notamment les conséquences économiques de cette dégradation.

Intitulée « Sortir de l'émotion », cette étude, signée Michel Duclos et Augustin Motte, relève que les relations économiques de la France avec le Maroc et la Tunisie sont, sur plusieurs indicateurs, plus importantes qu'avec l'Algérie. Selon les données citées dans la note, les échanges franco-algériens ont atteint 11 milliards d'euros en 2024.

Les hydrocarbures occupent une place centrale dans ces échanges. Ils représentent, selon l'Institut Montaigne, plus de la moitié du commerce bilatéral et près de 90 % des importations françaises en provenance d'Algérie. La France importe toutefois une part limitée de ses besoins énergétiques depuis l'Algérie, qui représente environ 12 % de ses importations de gaz naturel et 9 % de celles de pétrole.

En matière d'investissements, le stock français en Algérie est évalué à 2,8 milliards d'euros, contre 8,4 milliards au Maroc et un montant comparable à celui enregistré en Tunisie, selon la même source. L'étude souligne néanmoins la diversification de la présence française en Algérie, notamment dans les hydrocarbures, l'électricité, l'agroalimentaire et la santé.

L'Institut Montaigne évoque également un recul de la présence française dans certains secteurs du marché algérien. Il cite notamment le cas du blé, dont la part française dans les importations algériennes aurait fortement diminué depuis 2019, au profit d'autres fournisseurs.

La note souligne par ailleurs le poids des petites entreprises françaises exportant vers l'Algérie. Sur environ 5 000 entreprises françaises concernées, un tiers réaliseraient plus du quart de leur chiffre d'affaires grâce à ce marché. L'Institut Montaigne estime que cette forte exposition rend certaines d'entre elles particulièrement vulnérables en période de tensions diplomatiques.

La note évoque ainsi environ 600 faillites d'entreprises françaises exportatrices vers l'Algérie en 2025. Elle ne permet toutefois pas, à elle seule, d'établir que ces faillites ont été directement causées par la crise diplomatique, distinction importante entre corrélation et causalité. Parallèlement, certaines entreprises françaises continuent d'investir en Algérie. La Société Générale a notamment inauguré en avril 2026 un nouveau siège à Alger, illustrant la poursuite d'activités françaises dans le pays malgré les tensions bilatérales. Selon les données mentionnées dans l'étude, les échanges commerciaux franco-algériens seraient par ailleurs passés sous la barre des 9 milliards d'euros en août 2026, contre 11 milliards en 2024.

lb.T

EXERCICE D'ACTIVITÉS MÉDICALES EN DEHORS DES STRUCTURES AGRÉÉES

La mise en garde du ministère de la Santé

Le ministère de la Santé a mis en garde, hier dans un communiqué, les organisateurs de sessions de formation, d'ateliers pratiques et d'activités liées au domaine de la santé, ainsi que l'ensemble des professionnels contre l'exercice de toute activité médicale ou thérapeutique ou la réalisation de toute application pratique sur des personnes en dehors des établissements de santé ou des structures légalement agréées. "Aucune activité médicale ou thérapeutique ne peut être

exercée en dehors des établissements de santé ou des structures agréées, conformément à la législation et au règlement en vigueur", a souligné la même source, ajoutant que ces lieux non destinés à cet usage ou non agréés "incluent en particulier les hôtels, les structures touristiques, les salles de conférences et de formation, les espaces publics ou privés, ainsi que tout autre lieu non destiné ou non légalement autorisé à l'exercice d'activités de santé". Le ministère de la Santé a égale-

ment mis en garde contre "les sessions de formation et les ateliers pratiques annoncés et promus via les sites web et les réseaux sociaux, qui incluent, en plus du volet théorique, la réalisation d'applications et de pratiques réelles sur des personnes, notamment dans les domaines des injections, du laser, de l'utilisation de certains dispositifs médicaux ou paramédicaux, des implants dentaires, des soins parodontaux, des actes dermatologiques et esthétiques et d'autres actes s'inscri-

vant, de par leur nature, dans le cadre de la pratique de la médecine, des soins dentaires et autres professions de la santé". "Dans le cadre de son attachement permanent à protéger la santé des citoyens et de garantir leur sécurité, le ministère a affirmé qu'il prendra toutes les mesures et dispositions nécessaires, en coordination avec les secteurs concernés pour faire face à toute infraction, conformément à la législation et au règlement en vigueur".

R.N

AIR ALGÉRIE**Accord avec le Syndicat des pilotes de Lignes Algériens**

La direction générale du groupe Air Algérie a signé, mardi à Alger, un accord avec le Syndicat des Pilotes de Lignes Algériens (SPLA), visant à améliorer les conditions professionnelles et sociales des pilotes de la compagnie et à offrir un environnement de travail plus propice à l'exercice de leurs fonctions. Selon un communiqué du groupe, cet accord s'inscrit dans le cadre de "la concrétisation de la vision stratégique de la compagnie, qui vise à moderniser son système opérationnel et à renforcer ses performances", reflétant "la solidarité du dialogue social et l'engagement commun à accompagner les grandes transformations" que connaît le groupe.

L'accord s'inscrit également "dans le cadre du processus de réforme et de développement engagé par le groupe, visant à accompagner le programme de modernisation de la flotte et l'élargissement du réseau de destinations, de manière à renforcer ses capacités opérationnelles et à hisser la qualité de ses services aux normes les plus élevées en vigueur dans le secteur du transport aérien". Le groupe a souligné que cet accord s'inscrit dans un processus global de dialogue social avec les différents corps et catégories professionnelles, dans le cadre d'une approche participative permettant de garantir l'équilibre entre les impératifs de développement et la stabilité de l'entreprise, ainsi que l'amélioration des conditions professionnelles.

De son côté, le syndicat a affirmé, selon le communiqué, que cet accord reflétait "sa conviction ferme que la réussite des projets de développement et de modernisation au sein de l'entreprise ne peut être atteinte qu'à travers l'investissement dans la ressource humaine, et l'ancrage d'un dialogue social sérieux et responsable fondé sur la confiance, le respect mutuel et un partenariat constructif", de manière à améliorer les conditions professionnelles et sociales des pilotes et à renforcer leurs performances selon les normes les plus élevées, au service de l'entreprise, des travailleurs et des voyageurs. Le syndicat a également estimé, selon la même source, que cette signature "pose les jalons d'un héritage professionnel et social durable dont bénéficieront les futures générations de pilotes, et consacre une culture de dialogue, de partenariat et de responsabilité partagée, de nature à soutenir la stabilité de l'entreprise et à accompagner ses ambitions futures".

R.E

PROJET D'EXTENSION DU PORT DE DJEN DJEN**L'importance du parachèvement des études techniques**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures a insisté sur la précision des résultats et la fiabilité des solutions proposées, afin que ce projet stratégique réponde aux normes techniques en vigueur, tout en renforçant les capacités du port et son rôle dans le soutien au développement économique national.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, s'est rendu, mardi, au Laboratoire d'études maritimes (LEM) à Alger, où il s'est enquis des essais scientifiques réalisés dans le cadre du projet d'extension du port de Djen Djen (Jijel), a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite intervient dans le cadre du suivi des études techniques et de la préparation de la concrétisation des projets stratégiques visant à développer et à moderniser les infrastructures portuaires nationales et à renforcer leurs capacités opérationnelles en phase avec les exigences du développement économique, a précisé le communiqué.

A cette occasion, M. Djellaoui a souligné l'importance du parachèvement des études techniques et scientifiques liées au projet d'extension du port de Djen Djen, insistant sur la précision des résultats et la fiabilité des solutions proposées, afin que ce projet stratégique réponde aux normes techniques en vigueur, tout en renforçant les capacités du port et son rôle dans le soutien au développement économique national.

Lors de cette visite, le ministre a suivi un exposé sur le projet d'extension du port de Djen Djen présenté par un représentant de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), en sa qualité de maître d'ouvrage délégué, avec la contribution du bureau d'études italien Modimar. Il a également suivi un autre exposé consacré aux activités du Laboratoire d'études maritimes. Un exposé technique a aussi été présenté sur les études de stabilité des ouvrages en bassin à houle et l'étude des mouvements des navires amarrés aux ouvrages d'accostage, réalisées sur des maquettes physiques en 3D. Il a aussi pris connaissance des essais réalisés sur des modèles réduits physiques pour s'assurer de la stabilité des ouvrages de protection en bassin à houle et des condi-



tions d'accostage des navires. Ces essais s'inscrivent dans le cadre de la finalisation des études techniques liées au projet d'extension du port de Djen Djen, afin de renforcer la fiabilité des solutions proposées et de vérifier leur conformité avant de passer aux phases ultérieures de réalisation.

Le projet d'extension du port de Djen Djen revêt une "importance stratégique" dans le cadre du développement du système portuaire national et du renforcement du rôle du port au service des échanges commerciaux et du développement économique du pays, notamment dans la région Est, a souligné le ministère.

Les représentants de différents secteurs présents ont salué le rôle joué par le Laboratoire d'études maritimes dans la réalisation d'études et de recherches techniques et scientifiques et la proposition de solutions issues d'expérimentations et de modèles physiques, soulignant, dans ce sens, l'importance de renforcer la coordination et la coopération entre les différents secteurs, organismes et institutions concernés pour optimiser les solutions techniques et assurer

une concrétisation optimale des projets stratégiques, en particulier l'extension du port de Djen Djen. Le LEM relève du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base et du Groupe des travaux maritimes (GTM), créé sur décision du président de la République.

La visite s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, du Directeur général de la marine marchande et des ports, le Général-Major Hellal Benaouda, en qualité de représentant du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, du Directeur général de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires et du PDG du Groupe des travaux maritimes. Etaient également présents le PDG du Groupe des services portuaires, le Directeur général du port de Djen Djen, la Directrice générale du Centre national d'ingénierie de la construction (CNIC) relevant du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, ainsi que des responsables des bureaux d'études et de suivi.

R.E

HYDROCARBURES**Le groupe qatari Power International Holding veut élargir ses investissements**

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, le PDG du groupe qatari Power International Holding, Ramez Al-Khayyat, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat stratégique entre le groupe Sonatrach et la filiale du groupe qatari UCC Holding, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur du Qatar auprès de l'Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, accompagné d'une délégation de haut niveau du groupe et de sa filiale UCC Holding, opérant dans le secteur du pétrole et du gaz.

Cette rencontre a été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération et le partenariat dans plusieurs domaines, notamment dans l'amont et l'aval pétroliers et gaziers, le transport, le raffinage et la pétrochimie, ainsi qu'en matière de coopération commerciale, en particulier dans le domaine du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et des produits pétroliers, a précisé le communiqué.

Dans ce cadre, M. Arkab a présenté un exposé détaillé sur le programme de développement du secteur des hydrocarbures en Algérie, invitant le groupe qatari à tirer parti des avantages en matière d'investissement, des facilités et des cadres juridiques incitatifs prévus par la loi sur les hydrocarbures au profit des investisseurs. Il a également appelé le groupe qatari et ses filiales à participer activement au prochain appel d'offres Algerian Bid Round 2026, consacré au développement des gisements et des

blocs d'exploration disponibles.

De son côté, M. Al-Khayyat a fait part du vif intérêt de son groupe pour l'élargissement de ses investissements en Algérie et pour œuvrer avec le groupe Sonatrach à la réalisation de projets à forte valeur ajoutée dans le secteur des hydrocarbures, saluant la qualité des relations bilatérales ainsi que l'environnement d'investissement favorable en Algérie.

Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues d'engager des discussions techniques et d'assurer une coordination directe avec le groupe Sonatrach afin d'étudier les modalités pratiques permettant la concrétisation sur le terrain des projets de partenariat dans les meilleurs délais, a ajouté le communiqué.

R.E

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE**vers le développement de la coopération algéro-omanaise**

Une réunion de travail s'est tenue, mardi à Alger, par visioconférence, entre des cadres du ministère de l'Industrie pharmaceutique et des représentants du ministère de la Santé du Sultanat d'Oman, consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, de développer le partenariat et d'échanger les expériences entre les deux pays, a indi-

qué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue en présence de cadres du groupe public Saïdal et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), fait suite à la visite de travail effectuée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, au Sultanat d'Oman.

La réunion a été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie

pharmaceutique, de développer le partenariat et d'échanger les expertises et expériences entre les deux pays, au service des intérêts communs et en appui aux efforts de développement des capacités du secteur", précise la même source.

Dans ce cadre, l'accent a été mis sur l'importance de poursuivre la coordination et la concertation entre les deux parties, tout en œuvrant à traduire la

volonté commune des dirigeants des deux pays en projets et partenariats concrets et durables, à même d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et d'investissement, de renforcer l'intégration et de promouvoir l'échange d'expertises dans le domaine de l'industrie pharmaceutique entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, a conclu le communiqué.

R.E



BOUIRA

Production céréalière supérieure à 1,2 millions de quintaux en 2026



La production céréalière a enregistré une forte hausse cette année à Bouira en dépassant le chiffre de 1,2 millions de quintaux au titre de la campagne moisson-battage 2025-2026, a-t-on appris mardi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

La wilaya de Bouira "confirme son rôle stratégique dans la souveraineté alimentaire nationale avec une production céréalière exceptionnelle cette année, entre blé dur, tendre, et orge, par rapport à l'année passée où la récolte n'a pas dépassé les 465.000 quintaux", a précisé à l'APS le directeur des services agricoles, Zine Labidine Bendjaballah, qui qualifie

ce bilan d'"extrêmement positif". Ces chiffres présentés par la DSA et la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) "témoignent d'une dynamique sans précédent" avec une production céréalière excédant largement les objectifs initiaux fixés par le secteur agricole dans la wilaya de Bouira, selon la DSA. M. Bendjaballah a expliqué que le blé dur et tendre, de même que l'orge "occupent une place importante dans l'agriculture de la région, où les caractéristiques pédoclimatiques permettent leur développement".

Il a fait savoir que les quantités récoltées à Bouira viennent ainsi alimenter le dis-

positif de collecte et les stocks destinés à répondre aux besoins du marché local et national. A rappeler, les capacités de stockage de la wilaya qui ne dépassaient pas les 513.000 quintaux, ont été augmentées à près d'un million de quintaux, avec l'ouverture, il y'a quelques mois, de huit centres de proximité dans les communes d'El Hachimia, Taghzout et El Asnam. Une enveloppe financière de 2,3 milliards de dinars a été consacrée à la réalisation de ces structures de stockage, qui ont été déjà mises en service pour accompagner l'évolution des volumes produits et renforcer les moyens de prise en charge des récoltes au niveau local.

CONSTANTINE

15.000 enfants ont fréquenté les classes d'enseignement coranique durant l'été

Près de 15.000 enfants ont fréquenté, durant l'été, les classes d'enseignement coranique à travers les mosquées de la wilaya de Constantine, dont plus de 100 enfants issus de la communauté algérienne établie à l'étranger, a-t-on appris mardi de la direction des Affaires religieuses et Wakfs. Ces effectifs ont été enregistrés au niveau de quelque 300 mosquées réparties à travers les différentes communes de la wilaya, permettant aux enfants de mettre à profit la période estivale pour poursuivre l'apprentissage et la mémorisation du Saint Coran, a précisé M. Hakim Khelfaoui du service de l'enseignement coranique, de la formation et de la culture islamique à ladite direction.

Selon la même source, la participation des enfants à ces classes reflète l'intérêt accordé à l'enseignement coranique et à la transmission des valeurs religieuses et culturelles. Cette fréquentation importante confirme, par ailleurs, la place occupée par les classes d'enseignement coranique dans l'accompagnement éducatif des enfants durant la période estivale, grâce au réseau de mosquées mobilisé à travers la wilaya, a-t-on conclu.

SKIKDA

Indemnisation des éleveurs d'ovins touchés par les incendies

Des indemnités en nature ont été remises, mardi, à 40 éleveurs d'ovins touchés par les incendies survenus en juillet et août derniers dans la wilaya de Skikda.

Le directeur des services agricoles (DSA), Rabie Hamzaoui, a indiqué, dans une déclaration à l'APS en marge de cette opération organisée dans une exploitation agricole de la commune d'El Harrouch, que des moutons ont été distribués à 23 éleveurs touchés par les incendies de juillet et à 17 autres touchés par les incendies d'août dernier.

Il a précisé que cette opération a également concerné les éleveurs de bovins, les aviculteurs, les apiculteurs et les arboriculteurs fruitiers, notamment les propriétaires d'oliviers.

M. Hamzaoui a également souligné que les agriculteurs et les investisseurs du secteur agricole sinistrés avaient été préalablement recensés dans 27 communes de la wilaya de Skikda par les commissions chargées de cette opération.

De leur côté, les éleveurs d'ovins, bénéficiaires de cette opération d'indemnisation, ont salué le soutien des pouvoirs publics dans ces circonstances, ce qui constitue, selon eux, une motivation importante pour poursuivre et faire fructifier leur activité.

RELIZANE

Près de 500 millions de dinars consacrés à la prise en charge du transport scolaire

La wilaya de Relizane a réservé une enveloppe financière d'environ 500 millions de dinars destinée à la prise en charge du transport scolaire, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, cette enveloppe financière, prélevée du budget de la wilaya, s'inscrit dans le cadre des efforts des autorités locales visant à améliorer les conditions de scolarisation des élèves, notamment ceux résidant dans les zones rurales à travers les différentes régions de la wilaya.

Une partie de cette enveloppe a été consacrée à la location de 183 autobus appartenant à des opérateurs privés, qui seront mobilisés pour assurer le transport des élèves, a-t-on souligné de même source, ajoutant que 260 autobus appartenant aux communes sont affectés au même objectif.

Une enveloppe financière supplémentaire de plus de 126 millions de dinars a également été consacrée à la réparation et à la maintenance de 37 autobus de transport scolaire appartenant aux communes, avec l'instruction d'achever les travaux d'entretien et de garantir leur disponibilité avant la rentrée scolaire.

Le parc de transport scolaire de la wilaya de Relizane compte au total 443 autobus, dont 260 appartenant aux communes et 183 loués, selon les services de la wilaya.

SIDI BEL-ABBÈS

Aménagement des structures spécialisées pour enfants aux besoins spécifiques

Les structures spécialisées relevant du secteur de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Sidi Bel-Abbès ont achevé les travaux d'aménagement et de réhabilitation de leurs infrastructures et pavillons pédagogiques, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Ces travaux ont concerné plusieurs établissements spécialisés répartis à travers les communes de Sidi Bel-Abbès, Sfisef et Telagh, avec pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des enfants aux besoins spécifiques, notamment à travers la réhabilitation des espaces pédagogiques, des structures de restauration et d'activités ainsi que des locaux d'encadrement psychologique et pédagogique, précise la même source.

Dans la commune de Telagh, le centre spécialisé dans la prise en charge des enfants aux besoins spécifiques, d'une capacité de 120 enfants, a bénéficié de travaux ayant concerné ses salles pédagogiques, ses ateliers et les cabinets des psychologues. L'établissement accueille

notamment des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme et une trisomie 21.

A Sfisef, les travaux de restauration et de réhabilitation ont porté sur le Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) pour enfants déficients mentaux, d'une capacité de 120 places pédagogiques, notamment au niveau de ses différents pavillons et services, afin d'améliorer ses conditions de fonctionnement et sa conformité aux normes requises.

Au chef-lieu de wilaya, le centre spécialisé pour enfants déficients auditifs, situé au quartier "El Houria", a également bénéficié d'un vaste programme d'aménagement ayant touché ses pavillons pédagogiques, son réfectoire, sa bibliothèque, sa salle d'activités et ses espaces extérieurs.

Le CMPP pour enfants déficients mentaux du quartier "Sidi Djillali" a, pour sa part, fait l'objet d'une opération de rénovation et de réhabilitation de ses différentes infrastructures de service et d'éducation, en prévision de l'accueil de 120 enfants dans de bonnes conditions à la rentrée scolaire.

Ces établissements spécialisés jouent un rôle important dans le dispositif local de solidarité, en assurant une prise en charge psychologique, éducative et sociale adaptée aux enfants aux besoins spécifiques, tout en contribuant à leur intégration scolaire, souligne-t-on.

Les quatre structures concernées offrent au total une capacité de 480 places pédagogiques, à raison de 120 places par établissement, permettant de répondre aux besoins recensés à travers la wilaya.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire et visent à garantir la disponibilité des structures spécialisées et de meilleures conditions d'accueil et de prise en charge des enfants. Dans ce cadre, le secrétaire général de la wilaya, Riad Maoui, s'est enquis, lundi lors d'une visite de terrain, de l'état de préparation de ces établissements, ainsi que de leurs pavillons pédagogiques, ateliers et espaces d'encadrement, conclut la même source.

Commune de Djeniene Bourezg (Nâama) : Caravane médicale au profit des habitants des zones éloignées

La direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya de Nâama a lancé, mardi, une caravane médicale pluridisciplinaire au profit des habitants des agglomérations enclavées et éloignées de la commune de Djeniene Bourezg, a-t-on appris auprès de cette direction.

Le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya, Ahmed Dernane, a indiqué que cette caravane, organisée à l'initiative de l'Etablissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf et de l'Etablissement public de santé de proximité d'Ain-Sefra, assure des prestations médicales spécialisées au profit des habitants des zones isolées et des populations nomades de la commune de Djeniene Bourezg et de ses villages rattachés, notamment Hadjrat El Mguil, Dermal, El-Hadj Mimoune, Benyekhou et Founassa, entre autres. Le programme s'étale sur trois jours, a-t-il précisé.

Cette caravane est encadrée par une équipe médicale et paramédicale comprenant des médecins spécialistes en gynécolo-

gie-obstétrique, pédiatrie, chirurgie pédiatrique, chirurgie orthopédique, neurochirurgie, maladies infectieuses, gastro-entérologie et néphrologie, ainsi que des psychologues et des assistants sociaux.

Le programme de la caravane prévoit également des consultations médicales et le diagnostic des pathologies, ainsi que la réalisation d'analyses biologiques en laboratoire. En marge de cette initiative, une campagne de don de sang est organisée sous la supervision du Centre de wilaya de transfusion sanguine, a fait savoir le même responsable.

Cette initiative vise à assurer une prise en charge sanitaire directe des populations vivant dans les zones isolées, en rapprochant les services médicaux spécialisés des habitants à travers les différents centres de santé et salles de soins, tout en renforçant la coopération et la coordination entre les établissements de santé de la wilaya et ceux situés à l'extérieur du territoire de cette collectivité locale, précise-t-on.

MASCARA

La production céréalière a plus que quadruplé durant la campagne agricole 2025-2026

La wilaya de Mascara a enregistré une hausse notable de la production céréalière, durant la campagne agricole 2025-2026, atteignant 756.159 quintaux contre 170.615 quintaux engrangés lors de la campagne agricole précédente, soit une augmentation de plus de quatre fois, a indiqué, mardi, la direction des Services agricoles (DSA).

La même source a précisé à l'APS que cette hausse sensible de la production des différentes variétés de céréales est principalement due aux précipitations enregistrées dans la wilaya, notamment durant les mois de novembre, décembre, janvier et mars, ayant contribué à obtenir un rendement record de cette culture. Ce volume de production a été réalisé sur une superficie totale récoltée dépassant 50.000 hectares, avec un rendement à l'hectare oscillant entre 15 et 18 quintaux, a fait savoir la même source.

La quantité totale produite durant la campagne moisson-battage écoulée se répartit à raison de 301.906 quintaux de blé dur, 94.280 quintaux de blé tendre, 338.594 quintaux d'orge et 21.378 quintaux d'avoine.

Par ailleurs, dans le but d'assurer le bon déroulement de la campagne de récolte céréalière, d'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés, notamment 18 points de stockage d'une capacité totale dépassant 800.000 quintaux, ainsi que 256 moissonneuses-batteuses, 4.732 tracteurs et 3.380 camions destinés au transport de la récolte, en plus d'autres équipements et moyens.

LAGHOUAT

Réception de plusieurs établissements en prévision de la rentrée scolaire

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Laghouat va réceptionner plusieurs structures éducatives en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, afin de consolider les conditions de scolarisation, apprend-on mardi auprès de la Direction du secteur.

Il s'agit de onze (11) groupements scolaires, cinq (5) collèges et trois (3) lycées, en plus de cantines et de classes d'extension, ce qui permettra d'augmenter les capacités d'accueil et de prendre en charge les élèves à tous les paliers de l'enseignement.

Le directeur de l'éducation de la wilaya de Laghouat, Aissa Kerkari, a précisé que les préparatifs de la rentrée scolaire s'inscrivent dans le cadre d'un programme visant à garantir la préparation des établissements scolaires et à offrir les conditions propices au bon démarrage de l'année scolaire.

Il a ajouté que les nouveaux projets ont été conçus selon des normes modernes tenant compte des aspects fonctionnels et esthétiques, tout en veillant à fournir des équipements pédagogiques et des installations répondant aux exigences du système éducatif, notamment des aires de détente et de sport (en gazon synthétique).

En matière de dispositions organisationnelles, la direction de l'Éducation a mené à bien les différentes démarches liées à la rentrée scolaire, notamment la mise en place du cadre pédagogique grâce à la finalisation de la nomination des enseignants et des directeurs à tous les niveaux d'enseignement, ainsi que la finalisation des inscriptions, garantissant ainsi le démarrage de la nouvelle année scolaire dans des conditions organisationnelles adéquates et la stabilité des établissements scolaires dès le premier jour de classe.

MÉDÉA

Lancement d'un dispositif préventif sanitaire à travers les établissements éducatifs

Un dispositif de prévention sanitaire a été lancé cette semaine à travers les établissements éducatifs de la wilaya de Médéa, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de la santé.

Ce dispositif est appelé à garantir une rentrée scolaire 2026/2027 "sûre et saine" en matière notamment de l'hygiène sanitaire à travers la mobilisation de l'ensemble de l'encadrement chargé de la santé scolaire et du fonctionnement des unités de dépistage scolaire, a-t-on fait savoir.

Selon la même source, la priorité sera accordée à la prévention, la vigilance sanitaire et la mise en place d'un planning de consultations médicales régulières au profit des élèves afin de les prémunir contre les maladies infectieuses et d'offrir également de meilleures conditions de scolarisation, aussi bien aux élèves qu'à l'encadrement pédagogique et administratif.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce dispositif préventif, des sorties ont été effectuées à travers de nombreux établissements éducatifs pour s'assurer des conditions d'hygiène et sanitaires au sein de ces établissements qui s'apprentent à accueillir les élèves la semaine prochaine, a-t-on indiqué.

Des opérations d'inspection des points d'alimentation en eau potable des établissements scolaires et des cantines scolaires sont prévues dans le cadre de ce dispositif mené conjointement avec le secteur de l'éducation et des collectivités locales, a-t-on signalé.

Ce dispositif contribuera à mieux protéger les élèves et leurs assurer un accompagnement sanitaire durant toute l'année scolaire, a-t-on conclu.

TAMANRASSET

Lancement de la réalisation d'une centrale électrique de 136 mégawatts



La réalisation d'une nouvelle centrale électrique d'une capacité de 136 mégawatts (MW) a été lancée dans la région de Tit (wilaya de Tamanrasset), a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

L'opération est intervenue à l'occasion d'une visite de travail effectuée lundi par le président-directeur général de la Société nationale de l'électricité et du gaz chargée de la production de l'électricité (SPE), Khaled Nouasri, le président-directeur général de la Société nationale de l'électricité et du gaz chargée du transport de l'électricité, Omar Amtout, ainsi que les autorités locales.

Le projet s'inscrit dans le cadre du renforcement et de l'amélioration de la qualité du réseau électrique

dans la wilaya, à travers notamment l'augmentation des capacités de production et de transport, afin de répondre à la demande croissante induite par l'essor démographique et économique de la région. La délégation a inspecté, par la même occasion, le projet de réalisation d'une ligne de transport d'électricité de 60 kilovolts (kV), dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 90 %, sa mise en service étant prévue prochainement. Cette ligne est raccordée à la centrale électrique de 160 MW, située dans la zone de Tadessi. Cette centrale est à près de 80 % de réalisation et sera raccordée à quatre transformateurs 30/60 kV, ce qui permettra de renforcer l'alimentation en électricité des régions de Tamanrasset, Abalessa et In-

M'guel.

Une fois mises en exploitation, ces infrastructures énergétiques contribueront à l'amélioration de la stabilité du réseau et généreront des capacités supplémentaires pour répondre aux besoins des différentes activités économiques et de développement dans la wilaya.

La visite a également donné lieu à une inspection de différents projets de production et de transport d'électricité actuellement en cours de réalisation dans la région, et a été l'occasion d'insister sur le respect des délais de leur livraison. Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts de renforcement des infrastructures énergétiques de la wilaya de Tamanrasset et d'amélioration de qualité du service public de l'électricité.

Ghardaïa : 12 nouveaux établissements renforcent le secteur de l'éducation

Douze nouveaux établissements viennent renforcer le secteur de l'éducation dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de l'année scolaire 2026/2027, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya.

Il s'agit de la réception de trois collèges situés au quartier Hadba (commune de Métlili), dans la zone de Noumerat et au quartier Chaâba Hamra (commune de Daïa Ben-Dahoua). Huit écoles primaires seront, en outre, réceptionnées dans les communes de Métlili, Ghardaïa, Guerrara et Daïa Ben-Dahoua, additionnées à un nouveau lycée au quartier Hadj-Messaoud (commune de Ghardaïa), selon les déclarations du directeur de l'éducation, Ghali Khathir.

Le nombre d'établissements scolaires a atteint les 284 cette année, après l'ajout des nouvelles structures, répartis sur les trois paliers scolaires (64 collèges, 190 écoles primaires et 30 lycées), à travers le territoire de la wilaya.

Selon l'intervenant, cette opération s'inscrit dans le cadre de la réalisation du programme d'exten-

sion du réseau d'établissements scolaires, l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves et l'accompagnement de l'évolution démographique que connaissent certaines zones de la wilaya, en sus de l'allègement de la surcharge dans les établissements scolaires et le rapprochement des structures éducatives des nouveaux quartiers résidentiels.

Le directeur de l'éducation a affirmé, par ailleurs, que ses services ont pris toutes les mesures nécessaires afin de garantir le succès de la nouvelle rentrée scolaire 2026/2027, en assurant l'opérationnalité des établissements et la mise en place de l'encadrement pédagogique et administratif nécessaire.

Il est prévu que les établissements scolaires de la wilaya de Ghardaïa accueillent plus de 116.000 élèves à travers les trois paliers scolaires, au titre de la rentrée scolaire 2026/2027, selon les données du secteur.

Nairobi accueillera en 2029 les premiers Mondiaux en Afrique

Le Kenya accueillera en 2029 les premiers Championnats du monde d'athlétisme organisés en Afrique, une décision historique saluée mardi par Nairobi qui a présenté un dossier de candidature "convaincant et émouvant", selon Sebastian Coe, patron de la fédération internationale (World Athletics).

Les Mondiaux 2031 ont été attribués à Munich (Allemagne), a ajouté l'instance internationale à l'issue d'un conseil organisé à Budapest, après les championnats Ultimate disputés ce week-end. Londres et Rome étaient également en lice pour l'obtention de l'une de ces deux éditions.

"La décision n'a pas été facile", a déclaré Sebastian Coe, soulignant la mondialisation de l'événement "Les trois prochaines éditions des Mondiaux vont se dérouler en Asie, en Afrique et en Europe", a rappelé l'ancien champion britannique de demi-fond, alors que l'édition 2027 se déroulera à Pékin.

"Organiser nos Mondiaux pour la première fois en Afrique est historique. Nairobi nous a présenté un dossier à la fois convaincant et émouvant", a-t-il ajouté, soulignant qu'il était important que l'Afrique accueille de premiers Mondiaux d'athlétisme "avec le bon hôte, la bonne candidature et dans les bonnes circonstances".

"Nairobi a démontré de manière éclatante que le moment était venu d'insuffler un nouvel élan au développement de notre sport au Kenya et à travers l'Afrique, avec la promesse d'un héritage fort, capable d'inspirer tout un continent", a encore insisté Coe.

"Dossier nettement plus solide"

Le Kenya était déjà candidat pour l'organisation des Mondiaux 2025, finalement échus à Tokyo. Le pays a toutefois accueilli les Mondiaux de cross à Mombasa en 2007 et les Championnats du monde U18 en 2017 et U20 en 2021.

Nairobi était également la ville-hôte des Championnats d'Afrique en 2010.

"Forte de son expérience acquise lors de la candidature pour l'édition 2025, l'équipe de Nairobi a su tirer les leçons nécessaires et présenter un dossier nettement plus solide. Elle s'appuie notamment sur le stade Kasarani rénové, qui fait actuellement l'objet d'une modernisation complète en vue de l'accueil de la Coupe d'Afrique des nations de football en 2027", a expliqué Sebastian Coe.

"L'athlétisme fait partie intégrante du tissu social du Kenya", a poursuivi le Britannique, citant notamment Faith Kipyegon, star mondiale et olympique du demi-fond, parmi les nombreux athlètes kenyans qui "ont marqué l'histoire de notre sport", et saluant le niveau "extraordinaire" d'engagement des supporters dans ce pays d'Afrique de l'Est.

"L'heure du Kenya"

"C'est l'heure du Kenya, l'heure de l'Afrique et une victoire pour les générations d'athlètes qui ont rendu notre nation synonyme d'excellence sur les pistes (d'athlétisme), les routes et en cross country", a réagi sur X le président kenyan William Ruto. "Nous honorerons cette confiance en offrant un championnat inoubliable, à la hauteur de nos athlètes, de notre pays et du continent." #photo2 "Cette victoire n'est pas seulement celle du Kenya, c'est une opportunité pour l'Afrique entière de démontrer sa capacité, son talent, son hospitalité et sa passion pour l'athlétisme au plus haut niveau", a de son côté souligné le président de la Fédération kenyane d'athlétisme, Jackson Tuwei.

"J'ai toujours voulu me mesurer aux meilleurs des meilleurs à la maison. Je cours mieux à la maison et je suis heureux que ça puisse se réaliser", a déclaré à l'AFP le sprinter kenyan Ferdinand Omanyala. Aux Mondiaux de Tokyo, le Kenya a fini deuxième du classement général derrière les États-Unis avec 11 médailles (7 or, 2 argent, 2 bronze). Le Kenya fait toutefois face à une multiplication des cas de dopage ces dernières années, dont certains coureurs en vue. Ils sont plus d'une centaine suspendus à ce jour.

"L'Agence kenyane antidopage (Adak) a été impliquée dans le processus de candidature et nous sommes ravis d'avoir pu apporter notre contribution", a noté à ce propos Martin Sisa Nyauma, de l'Adak. "Cela montre que notre travail pour que nos athlètes soient propres, en coopération avec World Athletics ces trois dernières années, est un succès. On a vu moins d'athlètes suspendus que par le passé, cela nous donne espoir que nous sommes en train de réussir."

AFP

REAL MADRID

Une victoire au bout du suspense face à Elche



Le Real Madrid a évité une nouvelle déconvenue cette saison en s'imposant difficilement, dans les dernières secondes, sur la pelouse d'Elche (3-2). Pour la deuxième fois cette saison, le club madrilène a pu compter sur son remplaçant Carlos Espi pour arracher la victoire, comme lors de la première journée.

L'attaquant doit notamment son but décisif à Kylian Mbappé, auteur d'une passe parfaite alors qu'Espi se trouvait face au but. Le Français avait auparavant inscrit son propre but. Il devient ainsi le premier joueur depuis Hugo Sánchez, en 1987, à marquer sept buts lors des six premières journées de Liga sur deux saisons consécutives. Mbappé rejoint également Hugo Sánchez et Karim Benzema comme troisième joueur de l'histoire du Real Madrid à avoir marqué contre toutes les équipes affrontées en Liga, après avoir trouvé le chemin des filets face à Elche.

La rencontre a connu deux visages. Dominateur en première période, le Real a

ensuite nettement baissé de rythme après la pause, permettant à Elche d'inscrire deux buts et de revenir à hauteur. Dans le temps additionnel, Espi a finalement offert les trois points aux Madrilènes.

Une équipe capable de gagner dans l'adversité

L'une des caractéristiques du Real cette saison réside dans sa capacité à s'imposer même lorsqu'il ne maîtrise pas totalement une rencontre. Cette faculté peut être déterminante dans la course au titre. Le club dispose notamment d'un important potentiel offensif : il a créé jusqu'ici 109 occasions en championnat, contre 78 pour le FC Barcelone. Même si les Catalans ont inscrit davantage de buts, cette capacité à multiplier les situations dangereuses offre au Real davantage de solutions offensives.

Diomandé, entre promesses et limites L'Ivoirien Yan Diomandé a une nouvelle fois été titularisé, cette fois sur le côté

droit aux côtés de Trent Alexander-Arnold. Très actif offensivement, il a délivré sa première passe décisive sous le maillot madrilène et créé trois occasions. Avec sept dribbles réussis, il s'est également distingué dans ce secteur.

Son jeu direct et sa capacité à éliminer rapidement ses adversaires constituent des atouts, mais son implication défensive reste perfectible. Il a notamment été impliqué dans l'action ayant conduit à l'égalisation d'Elche.

Arda Güler prend de l'importance

Arda Güler a encore confirmé son influence. Aligné en numéro 10 à la place de Jude Bellingham, le Turc a créé trois occasions et s'est montré particulièrement actif dans la construction offensive.

Avec 27 occasions créées en Liga cette saison, Güler devance pour l'instant Lamine Yamal, qui en compte 19. Une statistique qui illustre le rôle croissant du joueur madrilène dans la création du danger.

R.S

COUPE DE LA LIGUE ANGLAISE

Liverpool élimine Tottenham, Arsenal en force

Liverpool a dominé une équipe de Tottenham accrocheuse (3-1), mardi à Anfield, durant un 3e tour de Coupe de la Ligue anglaise tonitruant pour Arsenal et ses habituels remplaçants, trop puissants pour Ipswich (4-2).

Dans les autres matches de la soirée, Brentford s'est imposé sans marge, 2-1, à Reading (D3) tandis que Fulham a éliminé 3-2 West Ham (D2), ex-pensionnaire de Premier League.

L'affiche du soir se disputait sous les lumières d'Anfield et elle a été remportée par les Reds d'Andoni Iraola, avec une équipe largement remaniée, face au Tottenham de Roberto De Zerbi, également soumis à une large rotation.

Liverpool s'est montré clinique sur des frappes d'Alexis Mac Allister (21e, 1-0) et de Cody Gakpo (54e, 2-0), auteur de son dixième but en 13 apparitions de la maillot rouge dans cette compétition.

Les Spurs ont plusieurs fois buté sur Giorgi Mamardashvili, le gardien N.2 des Reds dans un grand soir, mais ils ont réussi à trouver la faille sur une tête de Conor Gallagher, laissé trop seul sur un corner (69e, 2-1).

Il s'agit d'un petit événement pour l'équipe du nord de Londres puisqu'elle n'avait plus marqué depuis le 26 août, lors du tour précédent contre Charlton (5-1), une équipe de Championship.

Tottenham, 17e de Premier League, a montré de l'envie et des signes encourageants, mardi, mais a pris un coup sur la tête dans le temps additionnel sur un magnifique enchaînement contrôlé de la poitrine, volée de Dominik Szoboszlai (90e+1, 3-1).

Le leader de Premier League, Arsenal, a lui aussi honoré son statut de favori, à Ipswich (4-2), tout en offrant du temps de jeu à des jeunes pousses ou des habitués du banc.

Les jeunes Max Dowman (16 ans) et Marli Salmon (17 ans), utilisés pour la première fois cette saison par Mikel Arteta, ont par exemple cotoyé au coup d'envoi des remplaçants habituels bien plus capés, comme Noni Madueke, Eberechi Eze ou encore Viktor Gyökeres.

Titulaire au poste de meneur offensif, Dowman a fait le show avec deux buts (7e, 47e), dont le premier au bout d'une action où il a enchaîné récupération du ballon, dribble en pleine course et finition parfaite. Noni Madueke (16e, 2-0) et Mikel Merino (58e, 4-0) ont aussi permis aux Gunners d'assurer leur septième succès en sept rencontres cette saison, toutes compétitions confondues.

Ipswich a réduit la marque par deux fois (62e, 90e+1) alors que le suspense était déjà éventé.

R.S

FOOT / LIGUE 1 (3E JOURNÉE)

Les leaders en appel, le MCA entre en lice

Plusieurs affiches intéressantes sont inscrites au programme de la troisième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue jeudi, vendredi et samedi, avec notamment le déplacement des quatre actuels co-leaders, appelés à défendre leur position en dehors de leurs bases face à des adversaires déterminés à les faire tomber, tandis que le champion sortant, le MCA, entame sa campagne à domicile contre le MB Rouissat.

L'ES Ben Aknoun, l'USM Alger, le CR Belouizdad et le CS Constantine, qui occupent conjointement la première place du classement provisoire, auront ainsi l'occasion de confirmer leur bon début de saison. Les quatre formations devront toutefois composer avec le facteur terrain, qui pourrait jouer un rôle important dans des rencontres où les équipes locales auront à cœur de préserver leur invincibilité à domicile.

L'ES Ben Aknoun effectuera ainsi un déplacement à Khenchela pour y affronter l'USMK de Bilal Dziri, dans une rencontre qui s'annonce particulièrement disputée. Les locaux, désireux de profiter de l'avantage du terrain, tenteront de signer leur premier succès de la saison, tandis que les visiteurs ambitionnent de poursuivre leur sans-faute et de conserver leur fauteuil de leader. De son côté, l'USM Alger sera en déplacement à Akbou pour donner la réplique à l'Olympique Akbou. Les Rouge et Noir devront se montrer vigilants face à une équipe locale qui entend profiter de cette confrontation pour engranger de précieux points devant son public au stade des Martyrs qui accueillera sa première rencontre officielle après son homologation.

Le CR Belouizdad sera, pour sa part, l'hôte de l'US Biskra, dans une opposition qui promet elle aussi beaucoup d'engagement. Le club biskri cherchera à confirmer le nul ramené d'Alger face à l'ESB, alors que le Chabab, fort de son succès contre l'ES Sétif (1-0), se déplacera avec l'objectif de repartir avec un résultat positif lui permettant de rester au contact du groupe de tête.

Mais l'affiche qui devrait retenir le plus l'attention au cours de cette troisième journée aura pour théâtre le stade du 8-Mai à Sétif, où l'Entente locale accueillera le CS Constantine dans un derby de l'Est qui s'annonce chaud.

Actuelle lanterne rouge avec zéro point au compteur après deux défaites consécutives, l'ES Sétif n'a déjà plus droit à l'erreur. Devant son public, l'Ai-



gle Noir" devra impérativement réagir afin de lancer sa saison et d'éviter de s'enfoncer davantage dans une situation devenue préoccupante dès les premières journées. -- Le MCA et la JSS entrent en lice -- Cette troisième journée sera également marquée par l'entrée en lice du MC Alger et de la JS Saoura, dont les deux premières rencontres avaient été reportées en raison de leur participation au premier tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF.

Le triple champion d'Algérie en titre, le MC Alger, accueillera le MB Rouissat, qui s'est illustré lors de la précédente journée en dominant à domicile l'Olympique Akbou (2-0). Le Mouloudia, requalifié par sa brillante qualification en compétition africaine, dispose désormais d'une première occasion de lancer sa campagne en championnat à domicile, mais devra se méfier d'une formation de Rouissat en confiance. La JS Saoura, quant à elle, se déplacera sur le ter-

rain du nouveau promu, la JS El Biar. Après deux défaites consécutives, le club algérois tentera de profiter de sa nouvelle domiciliation au stade Omar-Benrabah de Dar El Beida pour décrocher ses premiers points parmi l'élite, profitant au passage de l'élimination de son adversaire en Ligue des champions africaine.

La JS Kabylie effectuera, de son côté, un déplacement chez l'autre nouveau promu, le CR Aïn Témouchent. Les "Canaris" devront se méfier d'une équipe locale qui entend profiter de l'enthousiasme lié à son accession pour réaliser une belle performance devant son public.

L'autre rendez-vous très attendu de cette journée se déroulera dans l'Ouest du pays, avec le choc entre l'ASO Chlef et le MC Oran. Cette confrontation entre deux formations historiques de la région devrait offrir un spectacle à la hauteur de la rivalité qui oppose les deux clubs.

R.S

JEUX AFRICAINS UNIVERSITAIRES 2026

Sept médailles pour l'Algérie aux échecs

La sélection universitaire algérienne d'échecs a clôturé sa participation aux Jeux africains universitaires 2026, organisés au Caire (Egypte), avec un bilan de sept médailles (trois en or, trois en argent et une en bronze), a indiqué hier mercredi la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU). Cette performance vient s'ajouter aux résultats obtenus par la délégation algérienne dans les différentes disciplines engagées à ce rendez-vous continental. L'ensemble de ces résultats témoigne de la présence des sportifs universitaires algériens et de leur capacité à décrocher des podiums dans plusieurs spécialités, ajouta-t-on.

En natation, les athlètes algériens ont remporté

30 médailles, avec 10 en or, 9 en argent et 11 en bronze. En badminton, la sélection nationale a obtenu quatre médailles, dont deux en or et deux en argent.

La lutte a également permis à l'Algérie de s'illustrer avec huit médailles : quatre en or, une en argent et trois en bronze. En taekwondo, les représentants algériens ont décroché sept médailles, dont trois en or, deux en argent et deux en bronze.

De son côté, la sélection de tennis de table a réalisé une performance honorable avec quatre médailles, soit une en or et trois en bronze.

Le judo a constitué l'un des principaux pourvoyeurs de médailles de la délégation algérienne, avec un total de 19 médailles, dont sept

en or, sept en argent et cinq en bronze.

En athlétisme, Saïd Amiri s'est particulièrement distingué en remportant la médaille d'or du 10 000 mètres masculin, quelques jours seulement après avoir décroché le titre aux Jeux méditerranéens organisés à Tarente, en Italie.

L'Algérie participe à cette manifestation continentale, qui s'apprête à tirer sa révérence, avec une délégation composée de 144 athlètes, hommes et femmes, ainsi que de 29 entraîneurs et accompagnateurs. Les représentants algériens sont engagés dans 11 disciplines, couvrant les sports collectifs, individuels et de combat.

R.S

FOOT/ QUALIFICATIONS- CAN 2027 (GR:I-1RE J) ALGÉRIE

Le sélectionneur national Hemdani dévoilera sa première liste aujourd'hui

Le sélectionneur national, Brahim Hemdani, dévoilera jeudi sa première liste de joueurs convoqués en prévision du prochain stage de l'équipe nationale, prévu du 21 septembre au 6 octobre, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Hemdani animera, à cette occasion, une conférence de presse jeudi 17 septembre à partir de 15h00, à la salle des conférences " Mohamed Sellah " du stade Nelson-Mandela de Baraki, au cours de laquelle il annoncera les joueurs retenus pour ce regroupement, ajoute la même source.

Très attendue, cette première liste du coach national constituera un premier indicateur sur ses choix et ses orientations à la tête des " Verts".

Pour rappel, le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), avait chargé le 5 septembre, l'ancien international Ibrahim Hemdani de conduire la sélection nationale A, en prévision des prochaines échéances. Le stage, programmé du 21 septembre au 6 octobre, intervient notamment dans le cadre de la préparation des prochaines échéances de la sélection nationale, à savoir le début des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2027.

Les "Verts" entameront la campagne des qualifications contre la Zambie, le 25 septembre à Tizi-Ouzou (20h00), pour le compte de la première journée du groupe I, avant de se rendre à Bujumbura pour affronter le Burundi le 29 septembre (14h00). L'équipe nationale disputera également un match amical contre le Niger le 6 octobre à Tizi-Ouzou.

R.S

La JS Kabylie résilie à l'amiable le contrat du gardien Gaya Merbah

La direction de la JS Kabylie (Ligue 1 de football) a annoncé, hier mercredi, la résiliation à l'amiable du contrat de son gardien Gaya Merbah. La direction du club a précisé, dans un communiqué, que cet accord est intervenu à l'issue de discussions menées au cours des dernières semaines, sans que le gardien ne perçoive d'indemnité au titre de la période restante de son contrat.

La JS Kabylie a remercié Gaya Merbah pour ce qu'il a apporté à l'équipe, lui souhaitant plein succès dans la suite de sa carrière sportive.

Pour rappel, Gaya Merbah avait rejoint la JSK en juin 2024 pour un contrat de cinq ans.

R.S

FOOT / LIGA ESPAGNOLE (6E JOURNÉE)

L'Algérien Rebbach honoré après son 100e match avec Alavés

Le Deportivo Alavés, pensionnaire du Championnat d'Espagne de football, a honoré son joueur algérien Abderahmane Rebbach à l'occasion de son 100e match sous les couleurs du club, mardi soir face au FC Valence, pour le compte de la 6e journée de Liga.

En présence de membres de sa famille, les dirigeants du club ont offert à l'attaquant algérien un maillot floqué à son nom et du numéro 100, correspondant au nombre de rencontres disputées avec Alavés, sous les applaudissements chaleureux des supporters et de ses coéquipiers. Rebbach (28 ans) avait rejoint son club en

2020, évoluant dans un premier temps avec l'équipe réserve, avant d'être promu en équipe première en 2022.

Avec Alavés, le natif de Blida a été prêté au Granada entre janvier et juin 2025, avant de retrouver son équipe.

Depuis le début de cet exercice (2026-2027), Rebbach, dont le contrat avec Alavés court jusqu'en juin 2028, a disputé six matchs en Liga espagnole, dont cinq en tant que titulaire, en attendant d'ouvrir son compteur de buts.

A noter que la rencontre face à Valence s'est soldée par la victoire des visiteurs (0-1), mettant ainsi en danger la quatrième

place occupée provisoirement par Alavés avec 10 points, d'autant que les équipes qui le suivent au classement n'ont pas encore disputé leurs matchs de la 6e journée.

Après un début de saison réussi, marqué par trois victoires et un nul, le club "bleu et blanc" vient d'essuyer deux défaites de suite, la première en déplacement face au Racing Santander (1-2), et la seconde à domicile contre Valence (0-1), en attendant un déplacement difficile à Bilbao pour affronter l'Athletic, samedi prochain, pour le compte de la 7e journée.

R.S

RDC

Rentrée parlementaire entre budget 2027 et dialogue national

En République démocratique du Congo (RDC), l'Assemblée nationale et le Sénat ont ouvert, mardi 15 septembre, leur session ordinaire, dans un contexte marqué par la crise sécuritaire persistante dans l'est du pays, l'annonce d'un dialogue national pour la paix et les tensions autour de la loi sur le référendum. Le projet de loi de finances 2027 constitue la principale priorité de cette rentrée parlementaire. Évalué à près de 25 milliards de dollars, en hausse d'environ 12 %, le budget devra notamment répondre aux besoins en matière de défense, de santé, d'éducation, d'infrastructures et de reconstruction des zones touchées par les violences et les catastrophes. Les élus devront également examiner les conséquences des récents épisodes sanitaires liés à Ebola.

Au Sénat, Jean-Michel Sama Lukonde a appelé à une gestion rigoureuse des ressources publiques, notamment pour stabiliser le franc congolais et contenir la hausse du coût de la vie.

Sur le plan politique, les deux chambres soutiennent le dialogue national voulu par Félix Tshisekedi, malgré les réserves de l'opposition sur son format. L'Assemblée nationale devra aussi ré-examiner la loi sur le référendum, vivement contestée par l'opposition, ainsi que plusieurs textes portant sur les réformes électorales, l'identification des électeurs et le système financier.

ÉTATS-UNIS

La Cour suprême rejette le recours de Trump sur le vote par correspondance

La Cour suprême des États-Unis a rejeté, lundi 14 septembre, le recours de l'administration Donald Trump visant à appliquer de nouvelles restrictions au vote par correspondance dès les élections de mi-mandat de novembre. La décision confirme la suspension de ces mesures, prononcée en première instance par un juge fédérale.

Dans une décision rendue à une courte majorité, quatre juges conservateurs, dont le président de la Cour, John Roberts, ainsi que les trois juges progressistes, ont refusé la demande du gouvernement. Ils estiment notamment que l'administration a peu de chances d'obtenir gain de cause lors de l'examen de l'affaire sur le fond et qu'elle n'a pas démontré la nécessité d'une application immédiate des nouvelles règles.

Le juge Brett Kavanaugh a toutefois estimé que certaines dispositions pourraient être légalement valides sur le fond, tout en jugeant leur mise en œuvre avant novembre « arbitraire », faute

L'administration du président Donald Trump a annoncé mardi 15 septembre la mise en place de restrictions de visa à l'encontre de Sud-Africains responsables, selon Washington, de mettre en place des « discriminations raciales », notamment contre les Afrikaners blancs. Le gouvernement Trump accuse depuis des mois, sans fondement, les autorités sud-africaines de « persécutions » contre les Afrikaners, descendants des colons européens.

Les accusations de Washington ont provoqué une grave détérioration des relations diplomatiques entre les deux pays.

L'accès au territoire américain sera désormais restreint pour « les ressortissants étrangers qui sont responsables ou complices de l'adoption ou de la mise en œuvre de lois ou politiques permettant des expropriations de terres sans compensation, de discriminations fondées sur

AFRIQUE DU SUD

Washington annonce des restrictions de visa

la race et/ou d'incitation à une violence imminente contre des membres de minorités ethniques ou raciales en Afrique du Sud », relève Marco Rubio, le chef de la diplomatie américaine, dans un communiqué. Le gouvernement sud-africain « sacrifie son économie en se livrant à une croisade raciale revancharde contre la minorité afrikaner », a-t-il écrit sur X.

Depuis son retour au pouvoir

en 2025, Donald Trump a multiplié les critiques contre le gouvernement de Pretoria, dénonçant les programmes de discrimination positive visant à corriger les inégalités héritées de la colonisation puis de l'apartheid. En réponse, Washington a décidé d'accueillir des milliers d'Afrikaners comme réfugiés aux États-Unis et d'augmenter les droits de douane contre les importations du pays.

Les Afrikaners, communauté dont Elon Musk est en partie originaire, constituent la majorité de la population blanche d'Afrique du Sud. C'est de cette frange de la population que sont issus les dirigeants politiques qui ont institué l'apartheid, système de ségrégation raciale ayant privé la population noire, très majoritaire, de la plupart de ses droits de 1948 jusqu'au début des années 1990.

ESCLAVAGE

L'enquête du Guardian met en lumière le rôle de la monarchie britannique

Le Royaume-Uni est confronté à un pan sombre de son histoire. Une enquête publiée le 14 septembre par le Guardian met en lumière l'ampleur de la participation britannique à la traite transatlantique des esclaves, impliquant investisseurs, parlementaires, marchands, mais aussi des membres de la famille royale. Parmi les exemples cités figure la South Sea Company, soutenue par la monarchie, notamment sous le règne de la reine Anne. En 1713, la compagnie obtient le monopole britannique de l'approvisionnement des colonies espagnoles d'Amérique en Africains réduits en esclavage, à hauteur de 4 800 personnes par an. La Royal African Company, dirigée notamment par Jacques, duc d'York, futur roi Jacques II, aurait quant à

elle transporté au moins 150 000 Africains à travers l'Atlantique.

Selon les historiens cités par le journal, environ 13 000 investisseurs ont été identifiés dans la traite britannique, dont des parlementaires, des marchands, plus d'un million de femmes et des membres de la famille royale. Plus de trois millions d'Africains auraient été déportés vers les Amériques et les Caraïbes.

Face à cet héritage, le roi Charles III a reconnu l'esclavage comme une « atroce tragédie ». Mais aucune excuse officielle ni politique de réparations n'a, à ce jour, été annoncée par le gouvernement britannique. La question s'étend également aux objets issus des conquêtes coloniales, comme le Koh-i-Noor et les bronzes du Bénin.

UNION EUROPÉENNE

Le renouvellement des sanctions contre la Russie reporté

L'Union européenne devrait reporter d'une semaine le renouvellement de ses sanctions contre la Russie, selon plusieurs sources diplomatiques à Bruxelles. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a dénoncé ce report, estimant qu'il intervient alors que l'Ukraine a besoin du soutien de ses partenaires européens.

La France serait à l'origine de ce délai. Selon le Financial Times, Paris cherche à obtenir le retrait d'Alicher Ousmanov de la liste européenne des personnes sanctionnées. Cet homme d'affaires russo-ouzbek, considéré comme proche du Kremlin, fait l'objet de sanctions européennes depuis le début de l'invasion russe de l'Ukraine.

D'après le quotidien britannique, cette démarche française serait liée à la situation de plusieurs ressortissants français

détenus en Azerbaïdjan. Une source diplomatique française citée par l'AFP évoque de son côté une « question spécifique de sécurité nationale » et indique que Paris souhaite répondre favorablement à des partenaires internationaux intervenant au sujet d'Ousmanov.

La France affirme par ailleurs rester engagée en faveur du renforcement des sanctions contre la Russie et du soutien à l'Ukraine.

Les mesures européennes concernent environ 3 000 personnes et entités. Elles doivent être renouvelées tous les six mois à l'unanimité des 27 États membres. L'opposition d'un seul pays peut donc retarder leur reconduction.

GHAZA

20 martyrs dans l'effondrement d'un immeuble endommagé par l'agression sioniste

Vingt Palestiniens, dont des enfants, sont tombés en martyrs dans l'effondrement d'un immeuble résidentiel, endommagé par les bombardements sionistes, dans la zone industrielle au sud-ouest de la ville de Ghaza, ont annoncé hier mercredi les équipes de secours, citées par l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon ces équipes, plus de 60 personnes, pour la plupart des déplacés, résidaient dans cet immeuble de 6 étages avant son effondrement, soulignant que le bâtiment avait été fragilisé et présentait d'importantes fissures à la suite des bombardements sionistes. Elles ont ajouté que l'immeuble s'est également effondré sur des tentes de personnes déplacées installées à proximité, précisant qu'elles travaillaient depuis l'aube mercredi pour atteindre les personnes piégées. Les équipes de secours ont confirmé poursuivre leurs recherches pour retrouver les personnes toujours portées disparues sous les décombres, dont le nombre est estimé à plus de 100. Elles ont souligné que les opérations de recherche sont fortement entravées par le manque d'équipements lourds et de machines spécialisées nécessaires aux opérations de sauvetage dans la bande de Ghaza. Les autorités sanitaires palestiniennes ont annoncé mercredi que le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, depuis le 7 oc-



tobre 2023, s'est alourdi à 73.795 martyrs et 174.869 blessés. Elles ont également précisé que le nombre total de martyrs depuis l'entrée en vigueur de ce cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, s'est élevé à 1.381, tandis que celui des blessés a at-

teint 4.757, alors que 831 dépouilles ont été récupérées. Dans le même contexte, l'agression génocidaire a détruit environ 90 % des infrastructures. Elle a entraîné la destruction de plus de 102.000 bâtiments dans la bande de Ghaza, tandis que le nombre de logements totale-

ment ou partiellement détruits est estimé à au moins 330.000 unités, ce qui représente plus de 70 % des logements de l'enclave. Les Nations unies ont estimé le coût de la reconstruction à environ 70 milliards de dollars.

R.I

PALESTINE OCCUPÉE

L'UE envisage de nouvelles sanctions contre des colons sionistes

La haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, a annoncé que le Conseil de l'Union poursuivait ses discussions sur des décisions susceptibles d'inclure l'imposition de nouvelles sanctions contre des colons sionistes en Cisjordanie occupée. Lors d'une intervention dans le cadre d'une session consacrée au Moyen-Orient, tenue mardi soir par le Parlement européen à Strasbourg, Mme Kallas a indiqué que les activités de pillage et d'accaparement menées par les colons en Cis-

jordanie occupée étaient en constante augmentation, soulignant que leurs violences avaient atteint leur niveau le plus élevé. Elle a précisé que les discussions se poursuivaient au sein du Conseil de l'Union européenne concernant un éventuel nouveau train de sanctions, qui viendrait s'ajouter aux trois précédents visant des colons extrémistes. Mme Kallas a également relevé que le projet colonial dit "E1", à El-Qods occupée, faisait peser une grave menace sur la solution à deux États, appelant l'UE et ses partenaires internationaux à

"continuer d'exiger la fin des actes d'accaparement et de contrôle des terres". Evoquant, par ailleurs, la situation à Ghaza, Mme Kallas a mis en garde contre une aggravation de la situation humanitaire, déjà dramatique, à l'approche de l'hiver, soulignant que les zones densément peuplées accueillant les déplacés étaient exposées aux risques d'inondations et de propagation de maladies. Elle a affirmé que "le cessez-le-feu n'existe que sur le papier: des personnes continuent d'être tuées et blessées".

R.I

DÉTROIT D'ORMUZ

Les tensions s'intensifient, 77 navires placés sur liste noire

Les tensions militaires continuent de s'aggraver autour du détroit d'Ormuz. Le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) iranien a annoncé mardi avoir détecté et abattu un drone américain de type MQ-1 dans la partie orientale du détroit. Selon Téhéran, il s'agit du deuxième appareil ciblé en l'espace d'une journée et du quatrième drone de ce modèle détruit par les forces iraniennes ces derniers jours. Dans un communiqué, le CGRI a affirmé que l'interception avait été réalisée après l'entrée du drone dans une zone placée sous surveillance iranienne. Les forces armées seraient maintenues en état d'alerte afin de répondre à toute

nouvelle incursion. À ce stade, ni le Commandement central américain (CENTCOM) ni le Pentagone n'ont confirmé la perte de l'appareil. Utilisé par les États-Unis depuis les années 1990 pour des missions de reconnaissance et de surveillance, le MQ-1 a progressivement été modernisé et équipé de systèmes d'observation et d'armement. La tension ne se limite toutefois pas aux opérations aériennes. Des sources citées à Téhéran font état d'incidents devenus fréquents entre les forces navales iraniennes et les bâtiments américains opérant dans la région. Des bateaux de pêche iraniens auraient également été visés par un drone américain près de Bandar Karkan, dans

la province de Hormozgan. Sur le plan maritime, Téhéran a renouvelé ses mises en garde concernant le passage sud du détroit d'Ormuz, qu'il considère comme illégal et dangereux. Les autorités iraniennes ont averti les navires commerciaux des risques liés à cet itinéraire, évoquant notamment la possibilité d'attaques ou de la présence de mines. Dans le même temps, une autorité maritime placée sous la supervision du CGRI a annoncé l'établissement d'une liste noire comprenant 77 navires commerciaux et pétroliers. Leur passage par le détroit serait désormais interdit, tandis que les compagnies internationales ont été mises en

garde contre toute coopération ou fourniture de services à ces bâtiments. Par ailleurs, une autorité britannique de sécurité maritime a signalé un incident impliquant un navire commercial à proximité du détroit, sans que les circonstances soient clairement établies. Ces développements accentuent les inquiétudes autour de la sécurité du détroit d'Ormuz, voie stratégique pour le commerce et les exportations énergétiques mondiales. Une aggravation des tensions pourrait avoir des répercussions importantes sur la navigation et les marchés de l'énergie.

R.I

TENSIONS DANS LE GOLFE

La Chine exhorte Téhéran et Washington à reprendre les négociations

La Chine appelle l'Iran et les États-Unis à faire preuve de retenue et à privilégier le dialogue pour régler leurs différends. Pékin souhaite notamment voir les deux parties renouer avec les engagements conclus à Islamabad, afin de rétablir un cadre de négociation et de reconstruire la confiance. Cette position a été réaffirmée lors d'un entretien à Pékin entre le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, et son homologue iranien, Abbas Araghchi. Le chef de la diplomatie chinoise a insisté sur la nécessité de consultations substantielles pour préserver les canaux de dialogue. Pékin a également appelé à garantir la sécurité des voies maritimes internationales et à permettre la réouverture complète du détroit d'Ormuz, passage stratégique pour les flux énergétiques mondiaux. Premier acheteur du pétrole iranien, la Chine est directement concernée par la stabilité du Golfe. Wang Yi a par ailleurs mis en garde contre une extension des tensions au Yémen et à la mer Rouge, estimant qu'une aggravation du conflit fragilisait davantage la sécurité régionale. Ces déclarations interviennent avant une rencontre annoncée entre Xi Jinping et Donald Trump, au cours de laquelle le dossier iranien et les relations économiques sino-iraniennes devraient être évoqués. Washington entend de son côté discuter avec Pékin des restrictions financières visant Téhéran. La Chine a également démenti les accusations selon lesquelles elle aurait fourni à l'Iran des images satellitaires de positions militaires américaines.

LA MECQUE

Riyad affirme avoir intercepté un drone, les Houthis démentent

Les tensions entre l'Arabie saoudite et les Houthis du Yémen se sont fortement intensifiées mercredi, après l'annonce par Riyad de l'interception d'un drone au-dessus de La Mecque. Cet incident, présenté comme inédit, intervient dans un contexte de forte dégradation de la situation sécuritaire dans la région. La ville sainte abrite notamment la Kaaba et la Grande Mosquée, deux des principaux lieux saints de l'islam. Mardi déjà, les autorités saoudiennes avaient placé leurs systèmes de défense aérienne en état d'alerte après avoir fait état d'une menace visant la ville. Selon la coalition militaire dirigée par Riyad, un drone qualifié d'« hostile » a été détecté puis neutralisé vers 18h50, heure locale. Les débris de l'appareil seraient ensuite tombés dans le sud de La Mecque. Les autorités saoudiennes ont rapidement attribué l'incursion aux Houthis, qui combattent les forces soutenues par Riyad au Yémen.

« La sécurité des deux saintes mosquées et de leurs visiteurs constitue une ligne rouge », a déclaré le porte-parole de la coalition, Turki al-Malki. Il a accusé les Houthis et leurs alliés de chercher à « perturber la sécurité et la stabilité » et à mettre en danger les fidèles, les citoyens et les résidents. Les Houthis ont toutefois fermement rejeté ces accusations. Hazem al-Assad, un responsable du mouvement, a qualifié les informations faisant état d'une attaque contre La Mecque de « mensonge éculé », affirmant que ces accusations avaient déjà été utilisées par le passé. Cet épisode intervient alors que les tensions entre Riyad et les Houthis connaissent une nouvelle escalade. Vendredi, les rebelles avaient infligé, selon les informations rapportées, un revers aux forces gouvernementales yéménites soutenues par l'Arabie saoudite, en prenant le contrôle d'une zone stratégique à proximité du détroit de Bab el-Mandeb.

Les Houthis ont également été accusés d'avoir mené une attaque contre l'oléoduc saoudien Est-Ouest, infrastructure stratégique permettant au royaume d'acheminer une partie de ses exportations de pétrole vers la mer Rouge afin de réduire sa dépendance au détroit d'Ormuz. La situation fait désormais craindre une extension des affrontements à des infrastructures et zones particulièrement sensibles, alors que Riyad renforce son dispositif de défense aérienne et que les Houthis continuent d'affirmer leur capacité à frapper des cibles stratégiques saoudiennes.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Spider-Man : Far From Home 21h10



Alors que le monde pleure la perte de Tony Stark, Peter Parker aspire à un été tranquille en Europe, loin des responsabilités de Spider-Man. Préparant un voyage scolaire avec ses amis, dont MJ, il espère enfin lui avouer ses sentiments.

gulli MacGyver 21h05



MacGyver est invité par Penny Parker, une personne aussi charmante que curieuse. Celle-ci découvre par hasard des instruments de torture dans le garage d'un pavillon de banlieue.

6ter Edge of Tomorrow 21h10



Dans un futur proche, l'Europe est ravagée par une invasion extraterrestre dévastatrice. Les forces militaires humaines, après de multiples revers, préparent un débarquement crucial sur les plages de Normandie.

tmc Esprits criminels 20h15



L'équipe se rend en Louisiane où un couple a été enlevé en présence de son fils, un enfant autiste âgé de 10 ans. L'alerte a été donnée par un enseignant qui a vu arriver à l'école le jeune garçon couvert de sang. Spencer pense que la réponse se trouve dans les dessins qu'il réalise.

france.3 Brokenwood 21h10



Le groupe de rock Stolen Arrow donne un concert au Croc and Panther à Brokenwood. Le groupe s'est bien renouvelé depuis les années 80 et des membres fondateurs, il ne subsiste que James le chanteur et Paul le batteur, qui ont été rejoints par trois jeunes musiciens, Elaine, Nick et Anton.

TFX Cash 21h10



Daniel et son ami Scania travaillent à l'usine de parfums de luxe. Les deux amis découvrent une faille dans la sécurité de l'usine qui leur permet de voler des bouteilles de parfum.

C STAR Chicago Fire 21h10



Les pompiers de la caserne 51 sont toujours au service de la ville et de ses habitants. Ils découvrent que le lieutenant Kelly Severide a mystérieusement disparu. Les doutes se portent d'abord sur le nouveau membre de la caserne, le pompier Jack Damon.

Harry Potter : Rupert Grint va reprendre le rôle de Ron Weasley à Broadway



Quinze ans après avoir rangé sa baguette dans Harry Potter et les Reliques de la Mort, Partie 2, Rupert Grint va retrouver sa robe de sorcier et son écharpe rouge et jaune. L'acteur reprendra le rôle de Ron Weasley dans la pièce de théâtre Harry Potter et l'Enfant Maudit, à Broadway, du 2 février au 30 mai 2027.

Il n'est pas le premier à faire une telle bascule entre le petit et le grand écran, Tom Felton avait déjà retrouvé Drago Malefoy en 2025. D'ailleurs, l'interprète de l'ennemi de Potter est toujours à l'affiche de la pièce. Il vient d'être reconduit pour deux mois. Il devait initialement quitter la distribution en novembre de cette année, mais restera finalement jusqu'au 3 janvier 2027. Si les fans caressent l'espoir de retrouver une partie de la clique originelle, Rupert Grint et Tom Felton vont seulement se passer le relais. Ils vont se manquer de quelques jours, l'un terminant début janvier, tandis que l'autre arrive seulement le 2 février. Pour l'heure, son passage dans Harry Potter et l'Enfant Maudit promet d'être plus court que celui de Felton, il est engagé pour 17 semaines. Une participation qui doit courir jusqu'au 30 mai 2027, même s'il reste la possibilité d'une reconduction. L'arrivée de Tom Felton en 2025 a largement bénéficié à la pièce lancée en 2018 à Broadway. Harry Potter et l'Enfant Maudit a connu un véritable regain d'intérêt lorsque Drago Malefoy a retrouvé son premier interprète. La fréquentation du Lyric Theatre a bondi, depuis son arrivée en novembre, la pièce est constamment en tête des recettes sur Broadway. L'arrivée de Rupert Grint devrait permettre aux producteurs de poursuivre sur la même lancée. Pour rappel, Harry Potter et l'Enfant Maudit n'est pas une suite légitime à la saga de J.K. Rowling, bien qu'elle ait été validée par l'auteur. Elle se déroule au moment de l'épilogue, 19 ans après la chute de Voldemort et alors que les enfants d'Harry, Ron et Hermione s'apprennent à faire leur première rentrée à Poudlard. Écrite par Jack Thorne, elle suit Albus Potter alors qu'il tente d'empêcher la mort de Cédric Digory en voyant dans le passé grâce à un retourneur de temps.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Elaine Mokhtefi, une Américaine à Alger

ELAINE MOKHTEFI S'EST ÉTEINTE LE 11 SEPTEMBRE À NEW YORK, À L'ÂGE DE 97 ANS. SEPT SEMAINES PLUS TÔT, UN DÉCRET PRÉSIDENTIEL AVAIT FAIT DE CETTE AMÉRICAINE NÉE EN 1928 UNE CITOYENNE ALGÉRIENNE. MILITANTE ANTICOLONIALISTE, ELLE FUT L'UN DES TÉMOINS PRIVILÉGIÉS D'UNE DÉCENNIE OÙ ALGER ÉTAIT LA CAPITALE DES RÉVOLUTIONS. RETOUR SUR UNE TRAJECTOIRE QUE SES MÉMOIRES ONT SORTIE DE L'OUBLI, ALORS QU'UN DOCUMENTAIRE SUR SA VIE SORTIRA PROCHAINEMENT.

Par Paul Audinet

Elaine Klein naît le 10 décembre 1928 à New York, dans une famille juive non pratiquante que le krach de 1929 précipite dans la pauvreté. Ses parents, commerçants dans le textile, déménagent dans le Connecticut, puis au Texas. C'est de cette errance qu'elle tire sa première éducation politique. « Quand nous sommes arrivés dans le Sud, au pays de la ségrégation, nous avons de nouveau observé une pauvreté insoutenable », écrit-elle dans ses Mémoires1. En septembre 1945, à 16 ans, elle part seule pour la Géorgie, au Wesleyan College, une université pour femmes. « J'étais vraiment inconsciente », dira-t-elle de ce départ pour le Sud profond. Ce qu'elle y découvre n'a rien de l'invisibilité qu'elle avait observée dans le Nord : la ségrégation « sautait aux yeux, jour et nuit, à travers une réglementation et des lois appliquées par les citoyens et imposées par les forces de l'ordre ». Elle devient rebelle, écrit-elle, assez du moins pour que la doyenne lui refuse sa réinscription l'année suivante. « Mes idées sur le racisme, la culture et la religion se sont intensifiées avec le temps pour devenir des convictions politiques. » Retour à New York en 1946, au Latin American Institute, pour deux ans de traduction en espagnol. Une conférence sur son campus lui fait découvrir le mouvement des United World Federalists (UWF), qui plaident pour un gouvernement mondial. Elle y adhère, devient directrice nationale de la section étudiante en 1950. L'année suivante, au congrès de l'Assemblée mondiale de la jeunesse à l'université Cornell, elle dénonce publiquement le racisme états-unien devant des délégations africaines. Les services de renseignement, le FBI, commencent à interroger son entourage. L'UWF, lui, se défait : parti d'un objectif simple, un gouvernement fédéral mondial garantissant la paix entre les nations, il a reformulé ses buts jusqu'à ne plus réclamer que le renforcement des Nations unies. La rupture entre les jeunes idéalistes et la direction centriste est consommée ; on la met à la porte. Quelques jours après ses 23 ans, elle prend le large.

PARIS, UN EGALITARISME EN TROMPE-L'ŒIL

Elle arrive à Paris au début de l'année 1952 et travaille comme interprète pour diverses organisations internationales. La jeune femme y prend la mesure de la condition faite aux travailleurs nord-africains, notamment lorsqu'elle se rend dans les bidonvilles en banlieue. Lors du défilé du 1er Mai, auquel elle participe, arrivent en fin de cortège des milliers d'ouvriers maghrébins. Ils n'y étaient pas conviés : la Confédération générale du travail (CGT) était revenue sur l'accord conclu avec les nationalistes algériens, refusant qu'une revendication d'indépendance s'exprime dans ses rangs, au moment où la France entendait étouffer toute contes-

tation de sa présence en Afrique du Nord2. Elaine Klein ne le comprendra que quelques semaines plus tard, à l'arrestation du leader nationaliste algérien Messali Hadj3. L'image, elle, la frappe immédiatement. Ces hommes lui rappellent la condition des Noirs du sud des États-Unis : « J'ai fait un lien, et peut-être même un transfert de mes combats américains4. » Son engagement anticolonialiste s'enracine là, au moment où la guerre d'Algérie se profile. En août 1960, à l'université du Ghana, elle indique son chemin à un homme en chemise blanche qui l'interroge dans un anglais approximatif. Il s'appelle Frantz Fanon. Ce n'est pourtant pas à Paris que se noue le fil décisif de son parcours, mais dans une autre capitale : Accra. En août 1960, à l'université du Ghana, elle indique le chemin de la salle de conférences à un homme en chemise blanche qui l'interroge dans un anglais approximatif. Il s'appelle Frantz Fanon et représente le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) au Ghana. Avec Mohamed Sahnoun, délégué de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (Ugema), ils forment pendant quelques jours un trio qui milite pour des résolutions sur la Palestine, l'Afrique du Sud et la fin du colonialisme. « L'entente fut immédiate », écrit-elle. Un an plus tard, elle rendra visite chaque week-end à Fanon mourant, à l'hôpital de Bethesda, près de Washington.

NEW YORK, L'AMBASSADE D'UN ÉTAT QUI N'EXISTE PAS

Mohamed Sahnoun la présente à Abdelkader Chandlerli, qui dirige à New York la représentation du Front de libération nationale (FLN) auprès des Nations unies et compte parmi les principaux artisans de sa diplomatie. Celui-ci lui expose sa stratégie : l'indépendance ne se gagnera pas sur le terrain, mais par l'internationalisation du conflit. En 1960, elle rejoint ce bureau, proto-ambassade d'un État qui n'existe pas encore. Elle traduit, rédige, organise, fait circuler Yasmine et Djazaïrouna, ces films, produits par le GPRA, réalisés par Djamel-Eddine Chandlerli et Mohammed Lakhdar-Hamina, destinés à porter la question algérienne devant les délégations afro-asiatiques. Ce travail est tout sauf accessoire. Il constitue l'une des armes principales d'une guerre asymétrique où le FLN, conscient de son infériorité militaire, mise sur l'opinion internationale et sur l'arithmétique nouvelle de l'Assemblée générale, que l'admission massive des anciennes colonies vient de bouleverser. Elle y côtoie de nombreux hommes qui formeront l'élite du pays indépendant — M'hamed Yazid, Mohamed Benyahia, Lakhdar Brahimi, Ahmed Boumendjel — et deux hommes écartés après la crise de l'été 1962 et la prise de pouvoir par le groupe de Tlemcen5 : Benyoucef Benkhedda et Krim Belkacem, condamné à mort par contumace avant d'être assassiné à Francfort en 1970.

« LA MECQUE DES RÉVOLUTIONNAIRES »

Elaine Klein s'installe à Alger en 1962, la veille des célébrations du 1er Novembre, date anniversaire du déclenchement de l'insurrection de 1954. Le pays manque de tout : sur neuf à dix millions d'habitants, quelque 1 500 étudiants et 500 diplômés de l'université. « L'improvisation était la règle. » Office national du tourisme, bureau de presse de la présidence, Algérie Presse Service puis la Radio-Télévision algérienne : Elaine devient l'une des traductrices les plus sollicitées du régime, y compris auprès d'Abdelaziz Bouteflika, alors ministre des affaires étrangères. Ces années sont celles où l'Algérie fait de sa victoire un capital diplomatique. Anti-impérialiste par doctrine autant que par expérience, elle accueille, forme et finance les mouvements de libération : « Quasiment toutes les organisations de libération dans le monde avaient un bureau à Alger », écrit-elle, du Vietcong au Congrès national africain (ANC), de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (Swapo) au Front de libération du Mozambique (Frelimo) et au Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), sans oublier les militants indépendantistes basques d'Euskadi ta Askatasuna (ETA), les exilés d'Espagne, du Portugal et d'Amérique latine. La formule d'Amílcar Cabral, dirigeant du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert, restera comme le résumé de cette séquence : « Les chrétiens vont au Vatican, les musulmans à La Mecque, et les révolutionnaires vont à Alger6. » Trente et un États africains, six mouvements de libération, Nina Simone, Oscar Peterson, Archie Shepp jouant avec des musiciens touareg, et de concerts en plein air qui tiennent la ville éveillée. Le point culminant est le premier Festival culturel panafricain7, en juillet 1969, qu'elle contribue à organiser : trente et un États africains, six mouvements de libération, Nina Simone, Oscar Peterson, Archie Shepp jouant avec des musiciens touareg, et des concerts en plein air qui tiennent la ville éveillée. C'est aussi le moment où ses combats la rattrapent. Écroulés par La Havane, les Black Panthers d'Eldridge Cleaver sont envoyés en Algérie, où ils ouvrent une « ambassade ». Ils ne parlent ni arabe ni français ; elle sert d'interprète et d'intermédiaire avec les autorités.

- Stokely Carmichael (centre), ancien dirigeant du Student Nonviolent Coordinating Committee (« Comité de coordination des étudiants non violents », SNCC) et l'une des figures du « Black Panther Party », s'entretient avec Elaine Mokhtefi (gauche) lors de la visite d'une ferme autogérée près d'Alger, le 11 septembre 1967.
- Collection personnelle d'Elaine Mokhtefi

tefC'est également à cette époque qu'elle rencontre Mokhtar Mokhtefi, ancien combattant de l'Armée de libération nationale passé par le ministère de l'armement et des liaisons générales (MALG), puis devenu écrivain. Elle l'épouse en 1972 et porte depuis son nom. « Il cherchait la justice en toute chose », dira-t-elle de cet homme mort en 2015, dont les Mémoires, J'étais français-musulman, Itinéraire d'un soldat de l'ALN, paraîtront l'année d'après chez Barzak. Son histoire algérienne s'interrompt pourtant brutalement. En 1974, après avoir refusé à deux reprises de renseigner les services algériens sur son amie Zohra Sellami, mariée à l'ancien président Ben Bella, alors détenu, elle est contrainte de quitter le pays. Un billet d'avion pour Paris l'attend à l'aéroport. Dès lors interdite de séjour, elle ne pourra retourner en Algérie que quarante-quatre ans plus tard.

ALGÉRIENNE, ENFIN

Elle revient en novembre 2018, à la veille de la parution française de ses Mémoires, Alger, capitale de la révolution, qu'elle a elle-même traduits en français et que Barzak publie en Algérie. Son livre restitue de l'intérieur, mais sans complaisance, une décennie au cours de laquelle Alger s'est imposée comme l'un des centres de la politique révolutionnaire internationale. Il raconte aussi les contradictions de l'Algérie indépendante, les déceptions et les coups d'éclat. Une poignée de mois après, alors qu'elle est de retour chez elle, le Hirak éclate. Interrogée sur son sentiment par Contretemps, la « revue de critique communiste », elle dira voir dans ce soulèvement « l'ouverture des cœurs et des esprits pour demander le départ du "pouvoir", l'exigence du peuple pour la restitution de la démocratie, le pays pour tous ses citoyens... » « C'est en effet une deuxième révolution ! », conclura-t-elle. Décembre 2025 prend des allures de consécration8. Invitée d'honneur de la 12e édition du Festival international du film d'Alger, elle enchaîne, en une semaine, rencontre et colloque, puis, le 10 décembre, jour de ses 97 ans, deux hommages et une standing ovation au Théâtre national algérien. On lui annonce ce soir-là que la nationalité algérienne lui sera accordée, décision formalisée par décret présidentiel le 23 juillet 20269. Elaine Mokhtefi s'éteint le vendredi 11 septembre à New York, la ville où elle était née, quelques semaines avant un ultime voyage à Alger, où une réception était prévue pour célébrer sa nationalité. La réalisatrice serbe Mila Turajlić, autrice de Ciné-guérillas, Scènes des archives Labudović (2022), lui consacre un documentaire aujourd'hui en montage. L'occasion de maintenir vivante la flamme qui animait cette militante infatigable et de célébrer une longue histoire d'engagement auprès de celles et ceux qui luttaient pour leur émancipation.

Aïn Defla : 1ère édition du Festival national des fanfares de jeunes du 14 au 18 octobre

La wilaya d'Aïn Defla abritera la 1ère édition du Festival national des fanfares de jeunes du 14 au 18 octobre prochain. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du calendrier des festivals et rencontres nationales établi par le ministère de la Jeunesse.

A ce titre, une réunion de coordination s'est tenue lundi afin de finaliser les préparatifs liés à l'organisation de cette 1ère édition du genre.

La rencontre, à laquelle ont pris part le directeur de l'Office des établissements de jeunes, des cadres du service des activités de jeunesse ainsi que des cadres du secteur de la jeunesse et des sports impliqués dans l'organisation, a permis l'installation des différentes commissions chargées de l'événement, notamment celles de l'accueil, de l'hébergement et de la restauration, de l'organisation et des moyens généraux, de l'information et de la communication, du transport et du tourisme, ainsi que la commission du jury.

Les participants ont souligné la nécessité de conjuguer les efforts de l'ensemble des intervenants et de mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires à la réussite de cette manifestation nationale, afin de donner une image à la hauteur de cette 1ère édition et de la wilaya d'Aïn Defla.

Le festival vise à créer un espace d'expression créative et de compétition au profit des jeunes talents musicaux issus des différentes wilayas du pays, à valoriser le patrimoine culturel et artistique des fanfares, ainsi qu'à accompagner, encourager et orienter les jeunes talents.

R.C

Stedelijk Museum d'Amsterdam : Hommage à Kusama Yayoi

Une grande rétrospective consacrée à l'artiste avant-gardiste Kusama Yayoi, disparue en août à l'âge de 97 ans, s'est ouverte, vendredi, au Stedelijk Museum d'Amsterdam.

Cette exposition rassemble plus de 300 œuvres créées par la célèbre créatrice au fil des décennies, de son enfance à ses dernières années. La sélection comprend ses premières peintures et gravures sur bois, mais aussi ses créations arborant ses fameux motifs à pois, ses sculptures de citrouilles et ses installations phares, les « Chambres de miroirs infinis ». Amsterdam constitue la dernière étape de cette rétrospective itinérante passée auparavant par Bâle en Suisse et Cologne en Allemagne. L'événement se tiendra jusqu'au 17 janvier prochain.

Une cinquantaine de ces pièces n'ont jamais été exposées auparavant, selon la conservatrice Leontine Coelwijn, qui a rassemblé des œuvres provenant de plusieurs musées japonais, notamment à Tokyo et à Matsumoto, ville natale de l'artiste.

La pièce maîtresse de l'exposition est une immense "infinity room" aux murs noirs couverts de pois jaunes. Des miroirs donnent aux visiteurs l'impression déconcertante que ces pois se prolongent à l'infini.

Kusama est décédée en août à l'âge de 97 ans, après 70 ans de carrière durant laquelle ses œuvres ont été exposées dans le monde entier.

Elle transformait ses hallucinations et son long combat contre la maladie mentale en œuvres éclatantes mettant en scène ses motifs emblématiques de pois, de filets et d'infini.

Après avoir étudié l'art au Japon, Yayoi Kusama s'est installée aux États-Unis à la fin des années 1950 et s'est imposée sur la scène avant-gardiste new-yorkaise.

De retour au Japon dans les années 1970, elle s'est volontairement fait hospitaliser dans un établissement psychiatrique de Tokyo, où elle a vécu et travaillé jusqu'à la fin de sa longue vie.

N.C

"Mr. Irrelevant" : Le biopic sur John Tuggle a dévoilé sa bande-annonce

Paramount Pictures a dévoilé la bande-annonce de Mr. Irrelevant, avec David Corenswet dans le rôle du joueur NFL John Tuggle.

Prévu pour la fin de l'année aux États-Unis, Mr. Irrelevant, réalisé par Jonathan Levine, revient sur le parcours de John Tuggle, joueur de football américain sélectionné en dernier lors de la draft NFL de 1983 par les New York Giants. Aux États-Unis, l'expression Mr. Irrelevant désigne traditionnellement le dernier joueur choisi lors de cette sélection annuelle.

Après avoir joué quatre saisons avec les California Golden Bears, Tuggle rejoint donc la NFL avec le dernier choix de la draft. John Tuggle parvient à intégrer l'effectif des Giants et dispute la saison 1983, principalement avec les équipes spéciales, avant de devenir fullback titulaire en cours de saison. Son parcours professionnel est interrompu l'année suivante après un diagnostic de cancer. Tuggle continue alors de s'entraîner avec l'équipe et les Giants lui permettent de conserver son salaire jusqu'à l'expiration de son contrat. Il meurt le 30 août

LE FESTIVAL DU FILM ARABE DE FAMECK Le cinéma algérien sera présent à la 37^e édition

Le cinéma algérien sera présent à la 37^e édition du Festival du Film Arabe de Fameck, rendez-vous majeur consacré aux cinématographies du monde arabe, qui se tiendra du 1^{er} au 11 octobre 2026. Depuis 37 ans, Fameck fait vivre le cinéma arabe. Pour cette nouvelle édition, le festival investira pendant onze jours les salles de Fameck, en France avec 111 projections au total et un coup de projecteur sur le cinéma soudanais.

Du l'Algérie, en passant par la Tunisie ou la Palestine, les spectateurs pourront découvrir des productions venues de différents pays du monde arabe. Cette année, un focus particulier sera consacré au cinéma soudanais, afin de mettre en lumière une production encore peu connue du grand public.

Dans la **Compétition du jury documentaire**, 6 films sont sélectionnés dont le film "Alea Jacarandas" de Hassan Ferhani.

Dans la **Compétition du Jury Presse**, le festival proposera 6 longs métrages dont trois œuvres algériennes : "L'Arabe" de Malek Bensmail, "Malika" de Mounia Meddour et "Route Algérienne" de Rabah Ameur-Zamech.

Également, dans la section **Grand Prix**, 6 longs métrages de fiction seront en compétition. La programmation se veut éclectique : longs métrages, courts métrages et documentaires se succéderont tout au long du festival. Une diversité qui permet également d'aborder des réalités sociales et culturelles multiples, à travers le regard de cinéastes arabes.

Au-delà des projections, le festival entend favoriser les échanges. Des rencontres et des débats seront organisés avec plusieurs invités pour prolonger les discussions autour des films et des sociétés qu'ils racontent.

Plusieurs distinctions sont remises

l'œuvre "Ouverture sur le monde" est éga-



lors du palmarès : Grand Prix du long métrage, Prix du Jury Jeunes, Prix du Jury Presse, Prix du Public et Prix du Documentaire.

Une sélection hors compétition intitulée

proposée. Elle réunit des films qui ne sont pas produits par des pays du monde arabe mais qui y sont liés par les thématiques qu'ils traitent (Afghanistan, Iran, etc.).

Lancement de la 8e phase d'exploration du site archéologique de Marsa Eddadjadj

La 8e phase des travaux de prospection et d'exploration du site archéologique de Marsa Eddadjadj, à Zemmouri El Bahri, à Boumerdes, découvert en 2006, a été lancée. Cette nouvelle opération, prévue sur 10 jours, est supervisée par l'experte Aïcha Hanafi, de l'Institut national d'archéologie, avec la participation d'une équipe de 30 étudiants et chercheurs.

Cette phase de fouilles vise notamment à élargir la zone explorée afin de déterminer les limites architecturales des édifices déjà mis au jour, de mieux comprendre le plan de la ville, ainsi que de collecter et documenter les échantillons archéologiques en vue d'établir la chronologie et la stratigraphie du site.

Elle constitue également un cadre pratique permettant aux étudiants de l'Institut d'archéologie de perfec-

tionner leurs compétences.

Les découvertes réalisées à ce jour témoignent de l'importance du patrimoine enfoui sur le site, notamment des outils, des objets métalliques, des ateliers de fabrication de poteries et de céramiques, des restes d'ossements d'animaux et d'autres indices renseignant sur les habitudes alimentaires ainsi que sur les formes architecturales de l'époque.

Le plan technique définitif de protection et de mise en valeur du site est entré en vigueur en 2022, après la réalisation d'un diagnostic, de mesures d'urgence, du plan topographique et archéologique, du projet préliminaire du plan, ainsi que la délimitation du périmètre et l'élaboration de la version finale du plan de protection.

Le site renferme des couches archéologiques correspondant aux diffé-

rentes périodes de l'histoire de la région, depuis la préhistoire jusqu'à l'époque islamique, notamment la période comprise entre le IV^e siècle de l'Hégire (Xe siècle) et le VI^e siècle de l'Hégire (XII^e siècle). Il abrite également les vestiges de la cité historique de Marsa Eddadjadj, connue durant la période islamique sous le nom de "Rusubikari".

En 1225, la cité fut attaquée par une expédition militaire conduite par Yahia Ibn Abi Ghania El Mayourqui contre les Almohades. Celui-ci détruisit leurs villes et forteresses. La cité ne fut ensuite plus reconstruite et se transforma progressivement en ruines, ensevelies sous les sables pendant plusieurs siècles, jusqu'à la redécouverte de son emplacement en 2006.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Le Brent en légère baisse à 107 dollars

Les cours du pétrole baissent un peu mercredi après avoir clos la veille à leur plus haut niveau depuis cinq mois, le marché restant préoccupé par le risque de perturbation de la production en raison des tensions géopolitiques. Vers 10H45 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, perdait 1,17% à 107,48 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en octobre, chutait de 2,10% à 103,61 dollars.

BISKRA

Plus de 4 millions de quintaux de dattes attendus

Les services agricoles de la wilaya de Biskra prévoient une production de dattes de différentes variétés supérieure à 4,1 millions de quintaux pour la campagne agricole 2026-2027, a annoncé hier le directeur des services agricoles, Lahbib Bousri. En marge d'une visite d'inspection des exploitations agricoles de la région de Zib, à l'ouest de Biskra, réputée pour l'abondance et la qualité de ses dattes, le responsable a expliqué que cette production attendue représente une augmen-

tation d'environ 100 000 quintaux par rapport à la campagne agricole 2025-2026. Il a souligné que la production attendue de dattes Deglet Nour devrait atteindre 2,6 millions de quintaux, soit environ 60 % de la production totale de dattes prévue. Suivront d'autres variétés de dattes tendres et sèches, telles que Ghars, Mch et Deglet Beida, caractérisées par leur précocité. La récolte des dattes précoces a déjà commencé dans plusieurs zones de Biskra, en se concentrant initialement sur les variétés tendres. Elle s'étendra à la variété Deglet Nour d'ici la mi-octobre, selon le même responsable. L'introduction de rejets de palmiers dattiers plantés ces dernières années a contribué à doubler la production de dattes, d'après M. Bousri. Il a souligné que le secteur de la datterie a bénéficié du recours accru à des techniques d'irrigation modernes et éco-

nomes en eau, ainsi que de l'expansion des surfaces cultivées, ce qui en fait le secteur leader de la province.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 décès et 279 blessés en 24 heures

Quatre personnes sont décédées et 279 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile "Du 15 au 16 septembre courant, les unités de la Protection civile ont effectué 213 in-

terventions suite à des accidents de la route", a précisé la même source. S'agissant du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 279 interventions, ayant permis de sauver 142 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 131 personnes et d'évacuer 5 autres vers les structures sanitaires locales, déplorant, toutefois, le décès d'un homme âgé de 32 ans au niveau d'une plage interdite à la baignade à Timpasa. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2 incendies urbains dans les wilayas d'Alger et de Batna. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 12 incendies du couvert végétal au niveau de plusieurs wilayas du territoire national, a conclu le bilan.

68E ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DU GPRA

Le parcours du moudjahid Ahmed Francis revisité

Un colloque historique s'est tenu hier à Alger sur le parcours du moudjahid Ahmed Francis, premier ministre des Finances du Gouvernement provisoire de la République algérienne. Le colloque a mis en lumière son combat et sa contribution à la gestion financière pendant la guerre d'indépendance, ainsi que son rôle dans la construction des fondements de l'économie algérienne. Lors de son intervention au colloque, organisé à la veille du 68e anniversaire de la proclamation du Gouvernement provisoire de la République algérienne, le professeur et historien Abdelkrim Belkhadja a retracé le parcours du Moudjahid (1910-1968). Il a expliqué que, durant ses études de médecine, Ahmed Francis était membre de l'Association des étudiants musulmans d'Afrique du

Nord, ce qui a marqué le début de son engagement dans le mouvement national. Le chercheur a également évoqué la contribution d'Ahmed Francis à la lutte de libération, notamment à la mise en place du Gouvernement provisoire de la République algérienne en septembre 1958. Nommé ministre des Finances dans son premier gouvernement, il fut reconduit à ce poste dans le second, avant d'occuper à nouveau le portefeuille des Finances dans le premier gouvernement post-indépendance. De son côté, Mohamed Abbad, président de l'association "Machaal Echahid", a rappelé que le bâtiment du ministère des Finances à Alger porte le nom d'Ahmed Francis en reconnaissance de son engagement et du rôle des membres du Gouvernement provisoire de la République algérienne.

ALGER

Trois jeunes emprisonnés pour trafic de migrants vers l'Espagne

Un juge d'instruction du tribunal correctionnel de Sidi M'hamed a ordonné l'incarcération de trois jeunes en vue de leur poursuite pour trafic de migrants à bord d'un bateau, sous l'accusation de tentative d'immigration clandestine. L'affaire remonte à l'arrestation de douze personnes, dont deux jeunes femmes, par les services de sécurité d'Alger. Elles ont été inculpées de tentative d'immigration clandestine, tandis que d'autres ont été inculpées de trafic de migrants à bord d'embarcations surchargées au départ du port de la capi-

tales. Leur objectif était de rejoindre la côte ouest de l'Espagne par bateau de plaisance, moyennant des sommes d'argent exorbitantes. Ils ont été présentés devant le tribunal en procédure d'audience immédiate pour être poursuivis pour le délit de trafic de migrants, mettant en danger la vie des migrants et constituant une infraction d'immigration clandestine. Après avoir été déferés au parquet du tribunal correctionnel de Sidi M'hamed et interrogés, trois d'entre eux ont été placés en détention provisoire à la prison d'El Harrach dans l'attente de la suite de l'enquête.

UE ET ROYAUME-UNI

Près de 170.000 personnes âgées sans domicile fixe

Environ 170.000 personnes âgées de plus de 65 ans sont sans domicile fixe dans l'Union européenne et au Royaume-Uni, selon un rapport publié mardi par des associations, qui alertent sur la vulnérabilité de cette population et les difficultés des structures d'hébergement d'urgence à répondre à ses besoins. Le nombre de personnes âgées "à la rue, hébergées en urgence et prises en charge dans les centres dédiés aux personnes sans domicile fixe peut être estimé à 166.261", indique un rapport de la Fédération européenne des associations travaillant avec des personnes sans-abri (FEANTSA) et de la Fondation pour le logement. Pour parvenir à cette estimation, les associations se sont appuyées sur les données disponibles dans les pays recensant les personnes dans domicile. En additionnant le nombre de sans domicile fixe âgés dans neuf pays, les associations ont établi un

taux moyen de 0,148%. Rapporté à la population âgée de l'UE et du Royaume-Uni, ce pourcentage correspond à 166.261 seniors sans domicile fixe. La proportion de personnes âgées parmi les sans-abri varie fortement selon le pays où les données sont disponibles. Elle s'établit à 1,6% en Irlande, à 8,9% en Allemagne et jusqu'à 44% en Hongrie. Face à la progression du "sans-abrisme" chez les personnes âgées, les structures d'hébergement d'urgence sont confrontées à de nouveaux défis, selon le rapport. Ces structures sont généralement "pensées pour accueillir un public relativement autonome" dans "une logique de transition", décrit le rapport. Au total, toutes classes d'âge confondues, le rapport estime à 1,4 million le nombre de personnes à la rue, hébergées en urgence et prises en charge dans les foyers d'accueil en Europe, une hausse sur un an (1,3 million en 2024).

4E ÉDITION DU FORUM MONDIAL DE L'UNESCO SUR L'ÉTHIQUE DE L'IA

L'Algérie met en garde contre la concentration des capacités

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a appelé, mardi, à réduire les écarts de capacités en matière d'intelligence artificielle (IA) et à renforcer la souveraineté nationale dans ce domaine, plaçant pour la création d'une agence internationale dédiée à la gouvernance de l'IA garantissant une coopération équitable au service de l'humanité, a indiqué un communiqué du ministère. Participant à une rencontre ministérielle à huis clos, en marge de la 4e édition du Forum mondial de l'Unesco sur l'éthique de l'IA, qui se tient à Riyadh (Arabie saoudite), il a mis en garde contre la concentration, entre les mains d'un nombre limité de pays et d'entreprises, des capacités nécessaires pour concevoir, développer et faire fonctionner les systèmes d'intelligence artificielle.

Il a relevé que, pour de nombreux pays, "le défi ne se limite pas uniquement au volet réglementaire, mais englobe aussi l'accès à la puissance de calcul, aux infrastructures de données, à l'énergie, aux compétences, aux modèles et au financement". Cette concentration des capacités, a-t-il averti, "n'est pas sans conséquence". "Sa persistance impliquera la participation de plusieurs pays à la gouvernance en étant



en situation de dépendance structurelle à l'égard de décisions prises ailleurs", a-t-il prévenu. La souveraineté dans le domaine de l'intelligence artificielle "ne doit surtout pas être comprise comme un repli technologique", a-t-il dit, expliquant qu'elle suppose au contraire de "disposer d'une capacité nationale suffisante pour comprendre, évaluer, gouverner et développer progressivement les systèmes qui structurent désormais nos économies, nos administrations et nos sociétés". Dans cette perspective, M. Zerrouki a appelé à "opérer un saut qualitatif dans la coopération internationale dans le domaine de l'intelligence artificielle", afin de passer "d'une logique de formation à une logique de renforcement des capacités

effectives". Il a également insisté sur le rôle que doit jouer l'Unesco dans "la définition d'un cadre opérationnel établissant un seuil minimal de capacités de gouvernance et de compétences techniques pour chaque Etat membre". "Une intelligence artificielle éthique implique une capacité équitable de participer à sa conception", a-t-il soutenu, soulignant qu'"il ne saurait y avoir de règles mondiales pour l'intelligence artificielle sans une capacité d'action mondiale". Aussi, il a souligné "la nécessité d'une large concertation internationale, afin de garantir sa complémentarité avec les cadres existants et de renforcer la coordination des efforts internationaux en la matière, au service de l'humanité et sans entraver l'innovation".

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:59	12:46	16:215	19:01	20:30

Météo

Alger	33	Tizi Ouzou	31
Tiaret	32	Béjaïa	33
Constantine	30	Oran	32